

# HARMONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION  
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 290 • JANVIER 2012  
[www.montpellier-agglo.com](http://www.montpellier-agglo.com)



TRANSPORTS

## LA LIGNE 4 DÉVOILÉE

# SOMMAIRE

p. 4



© Panoramic - Jean-Baptiste Autissier

p. 10



p. 24



**ÉDITORIAL** p. 3

**ÉVÈNEMENT** p. 4

DU 30 JANVIER AU 5 FÉVRIER : BALLE DE MATCH À L'OPEN SUD DE FRANCE

**CLIN D'ŒIL DE DÉCEMBRE** p. 8

**ACTU** p. 9

**SPORT** : UN STADE MODERNE ET COUVERT À LA MOSSON → 9

**CULTURE** : LA 13<sup>e</sup> MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION INAUGURÉE

À PÉROLS LE 28 JANVIER → 10

**NATURA 2000** : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION S'ENGAGE POUR LA PLAINE DE FABRÈGUES-POUSSAN → 11

**ÉCOCITÉ** : « MONTPELLIER À LA MER » AU PALAIS DE CHAILLOT → 11

**SERVICES PUBLICS** p. 12

**INTERVIEW DE JEAN-PIERRE MOURE** : « MONTPELLIER AGGLOMÉRATION INSCRIT L'AUDACE DANS SON ADN » → 12

**DEBAT** : DELPHINE NAUDIER, « ÊTRE UNE FEMME DANS LE MONDE DES LETTRES N'EST PAS SI FACILE ! » → 15

**BUDGET 2012** : UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT CONTRE LA CRISE → 16

**TRANSPORTS** : DEUX NOUVELLES GARES SE DESSINENT → 18

**SALLES DE SPECTACLES** : VICTOIRE 2, ZÉNITH SUD, CORUM, PARK & SUITES ARENA, L'OFFRE EST COMPLÈTE → 21

**ENVIRONNEMENT** : LE TRI DES BIODÉCHETS AU MENU DES CANTINES → 22

**ESPACES NATURELS** : DES ÉTANGS LITTORAUX D'IMPORTANCE INTERNATIONALE → 23

**DOSSIER** p. 24

## TRANSPORTS UNE LONGUEUR D'AVANCE

**VIE DES COMMUNES** p. 34

**PERSONNAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI** p. 38

**PERSONNAGE D'HIER** : LE MARQUIS DE DAX D'AXAT → 38

**PERSONNAGE D'AUJOURD'HUI** : GRÉGORY DUMESNE → 39

**ITINÉRAIRE GOURMAND** p. 40

LA CUVÉE « PRESTIGE » DU DOMAINE DESVABRE

**AGENDA** p. 41

COUP DE FOUDRE : CIEL, MON PLANÉTIARIUM A DIX ANS !

**CARNET D'ADRESSES** p. 46



**HARMONIE**  
Directeur de la Publication :  
Alain Barrandon

Rédactrice en chef :  
Stéphanie Iannone

Rédaction :  
Rachel Bellinguez, agence JAM

Photos :  
Montpellier Agglomération  
Vincent Daverio, Cécile Marson,  
Christophe Ruiz  
sauf mention

Iconographie :  
Patrick Jouhannet

Maquette :  
Laure Verdier

Impression :  
Chirripo : 04 67 07 27 70

Distribution :  
Chirripo : 04 67 07 27 70

Tirage :  
220 000 exemplaires

Dépôt légal :  
Janvier 2012

Direction de la communication,  
Communauté d'Agglomération  
de Montpellier  
50 place Zeus - CS 39556  
34961 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 13 60 00.  
www.montpellier-agglo.com



Retrouvez  
Montpellier  
Agglomération  
sur Facebook



Ce magazine est imprimé  
sur du papier 100 % recyclé

## Au service de l'intérêt général

### Des relations fructueuses

Je suis de ceux qui militent pour que l'intérêt général l'emporte toujours. Ainsi, le 14 décembre dernier, avec mon homologue Yvon Bourrel, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Or, nous avons enfin signé un protocole d'accord sur le sujet crucial de l'eau. Cette entente porte sur deux points. Le premier concerne le raccordement des eaux usées de Carnon à notre station d'épuration Maera à Lattes. Ce choix permet de protéger les espaces naturels et de ne pas faire peser sur les contribuables du Pays de l'Or des investissements inutiles en construisant une nouvelle station. Le deuxième touche l'eau potable. Nous avons établi une convention de fourniture d'eau potable à Lattes et Pérols par l'usine de traitement de Vauguières. Cette convention, d'une durée de douze ans, permet de sécuriser l'alimentation en eau de ces deux communes de l'Agglomération et de garantir au Pays de l'Or le bon fonctionnement de leur usine.

### C'est un début, rendu possible après des années de discussion et d'avancées à petits pas.

C'était de notre responsabilité d'élus de s'entendre aujourd'hui dans un contexte particulièrement difficile pour nos collectivités. Avec la mise en place de la réforme sur la taxe professionnelle et le gel de ses dotations, l'État nous assomme. Il réduit nos moyens pour accomplir nos missions de service public. Face à cette situation, il est plus que jamais essentiel d'adopter une stratégie d'union entre notre Agglomération et les collectivités locales voisines, plutôt que de division. Ce changement de comportement est indispensable pour compter sur la carte des territoires nationaux et européens, pour peser face à Lyon, Marseille, Toulouse ou Barcelone. Le rassemblement et la concertation sont les meilleurs jalons que nous puissions poser sur l'avenir. Marchons ensemble avec comme seule ligne de conduite l'intérêt général.

Les sujets qui lient le sort de nos deux collectivités ne manquent pas : l'avenir de l'aéroport de Montpellier, l'aménagement d'un territoire durable en mettant en cohérence les Schémas de Cohérence Territoriale de chacune des communautés, la question des transports avec notamment le prolongement du tramway vers la mer, mais aussi le tourisme, l'économie... Nos discussions promettent d'être riches ! Comptez sur moi pour qu'elles se poursuivent sur tous ces sujets essentiels pour l'avenir de nos territoires. En cette nouvelle année, faisons le vœu que nous tissions ensemble une longue histoire de développement et de solidarité.

### Des investissements prioritaires

Cette histoire commune, elle pourra, je l'espère, s'écrire à travers notre réseau de transport. Un réseau unique qui, avec ses 4 lignes de tramway, s'apprête à entrer dans une nouvelle dimension : 282 000 voyages par jour prévus, 83 stations, 56 km de voies, 8 communes desservies... Je tiens, à l'occasion de cette fin de chantier, à vous remercier personnellement pour votre patience tout au long de ces trois années de travaux.

### C'est pourquoi j'ai tenu à ce que le 22 décembre dernier, les Montpelliérains découvrent au cœur de leur ville la première rame de la ligne 4.

Pour cette année 2012, les transports font partie de nos réalisations majeures dans le budget que nous venons de voter à l'unanimité. Un budget raisonné, mais offensif. Avec une part importante d'investissements : plus de 263 millions d'euros pour répondre aux besoins des citoyens. Nos priorités, les vôtres au quotidien, sont de mener la bataille de l'emploi, de combattre la crise du logement, d'anticiper et de mettre en œuvre un aménagement du territoire durable, novateur et ambitieux. En 2012, nous ne baisserons pas la garde ! Dans l'intérêt de tous, vous, les habitants de l'Agglomération de Montpellier, comme de ceux qui nous rejoindront demain.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une année 2012 pleine de promesses et de succès. ♦



**Jean-Pierre MOURE**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Montpellier,  
Maire de Cournonsec

**DU 30 JANVIER AU 5 FÉVRIER**



## BALLE DE MATCH À L'OPEN SUD DE FRANCE

**Berdych, Simon, Soderling, Monfils, Gasquet... La présence de cinq joueurs du Top 20 à l'Open Sud de France représente à elle seule cinq bonnes raisons de ne pas manquer cet événement international. Harmonie vous en donnent cinq supplémentaires et vous fait même gagner des places pour ce tournoi d'exception !**

### **1** Un rendez-vous de dimension mondiale

Dès sa première édition, l'Open Sud de France a marqué le monde du tennis. 32 000 spectateurs et des centaines de milliers de téléspectateurs répartis dans 14 pays ont suivi les échanges des tennismen sur les courts de la Park & Suites Arena. Troisième plus grand événement tennistique français après Roland Garros et les

Masters de Paris Bercy, le tournoi de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon fait partie du circuit ATP qui réunit toutes les épreuves officielles du tennis professionnel mondial. Ce circuit se divise en trois catégories : les ATP World Tour 1000, les ATP World Tour 500 et les ATP World Tour 250 en référence au nombre de points alloués aux vainqueurs de la compétition en simple et en double. L'Open Sud de France, qui entre dans cette troisième

catégorie, est doté d'un prix total de 475 000 euros. Une somme reversée aux joueurs en fonction de leur avancée dans le tableau final.

### Deux tournois majeurs dans l'Agglomération

Programmée en début de saison, l'édition 2012 a trouvé sa place dans le calendrier international. Avec l'Open GDF Suez Montpellier Agglomération Hérault, le tournoi international de tennis féminin qui se tient en juin

depuis six ans à Grabels, ce tournoi masculin fait de l'agglomération une terre de tennis reconnue. «*Montpellier et sa région méritaient un tournoi de cette dimension. Il est très attendu par nos 49 000 licenciés. Ces deux événements tennistiques internationaux se complètent parfaitement*», note Éric Largeron, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon, l'une des plus importantes de France, qui rassemble 400 clubs de tous niveaux.



*Le Français Gaël Monfils a remporté le 31 octobre 2010 la première édition de l'Open Sud de France face au Croate Ivan Ljubicic à la Park & Suites Arena. Il est le premier à inscrire son nom au palmarès de ce tournoi ATP World Tour 250. Qui pour lui succéder ? Réponse le 5 février...*



### Le saviez-vous ?

**5 000**

c'est le nombre de balles utilisées sur la semaine.

**400**

c'est le nombre de raquettes cordées sur la semaine soit 5 km de cordage utilisé.



Le Biterrois Richard Gasquet, véritable ambassadeur du tournoi, fera, cette année encore, partie des têtes de série à la Park & Suites Arena.

## 2 Un plateau au top niveau

Cinq joueurs du Top 20 mondial ont déjà confirmé leur participation à l'Open Sud de France. Avec des palmarès solides et des styles de jeu différents, ces cinq têtes de série combleront tous les connaisseurs de tennis.

Une affiche alléchante qui promet, pendant une semaine (voir tableau des rencontres ci-contre), un beau spectacle sur les courts de la Park & Suites Arena.



### Robin Soderling

- Né le 14 août 1984 à Tibro (Suède)
- 1,93 m - 87 kg
- 13<sup>e</sup> au classement ATP (au 5 décembre 2011)
- Meilleur classement ATP : 4<sup>e</sup> (15 novembre 2010)
- 10 titres dont l'Open de Paris Bercy en 2010



### Gaël Monfils

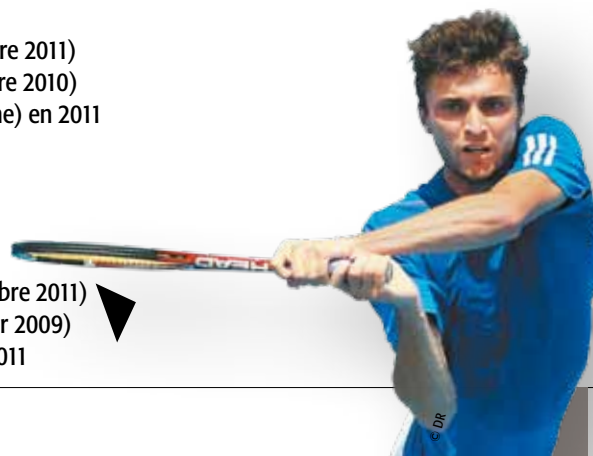
- Né le 1<sup>er</sup> septembre 1986 à Paris
- 1,93 m - 80 kg
- 16<sup>e</sup> au classement ATP (au 5 décembre 2011)
- Meilleur classement ATP : 7<sup>e</sup> (4 juillet 2011)
- 4 titres dont l'Open Sud de France en 2010

### Tomas Berdych

- Né le 17 septembre 1985 à Valašské Meziříčí (République tchèque)
- 196 m - 91 kg
- 7<sup>e</sup> au classement ATP (au 5 décembre 2011)
- Meilleur classement ATP : 6<sup>e</sup> (octobre 2010)
- 6 titres dont l'Open de Beijing (Chine) en 2011

### Gilles Simon

- Né le 27 décembre 1984 à Nice
- 1,83 m - 70 kg
- 12<sup>e</sup> au classement ATP (au 5 décembre 2011)
- Meilleur classement ATP : 6<sup>e</sup> (janvier 2009)
- 9 titres dont l'Open de Sydney en 2011



## Programme des rencontres Du 28 janvier au 5 février 2012

<b>Samedi 28 janvier</b> À partir de 9h30	<b>Qualifications : Simple</b>
<b>Dimanche 29 janvier</b> À partir de 10h	<b>Qualifications : Simple</b>
<b>Lundi 30 janvier</b> À partir de 11h	<b>Qualifications : Simple</b> <b>1<sup>er</sup> tour : Simple</b> <b>1<sup>er</sup> tour : Double</b>
<b>Mardi 31 janvier</b> À partir de 12h	<b>1<sup>er</sup> tour : Simple</b> <b>1<sup>er</sup> tour : Double</b>
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> février</b> À partir de 12h	<b>Fin du 1<sup>er</sup> tour : Simple</b> <b>Début du 2<sup>e</sup> tour : Simple</b> <b>2<sup>e</sup> tour : Double</b>
<b>Judi 2 février</b> À partir de 12h	<b>2<sup>e</sup> tour : Simple</b> <b>2<sup>e</sup> tour : Double</b>
<b>Vendredi 3 février</b> À partir de 13h	<b>¼ finale : Simple</b> <b>¼ finale : Double</b>
<b>Samedi 4 février</b> À partir de 14h	<b>½ finale : Simple</b> <b>½ finale : Double</b>
<b>Dimanche 5 février</b> À partir de 12h	<b>Finale : Simple</b> <b>Finale : Double</b>

### Richard Gasquet

- Né le 18 juin 1986 à Béziers
- 1,85 m - 75 kg
- 19<sup>e</sup> au classement ATP (au 5 décembre 2011)
- Meilleur classement ATP : 7<sup>e</sup> (9 juillet 2007)
- 6 titres

### 3 Un écrin unique : la Park & Suites Arena

L'atout majeur de l'Open Sud de France est d'offrir aux sportifs, partenaires et spectateurs des conditions d'accueil exceptionnelles. La Park & Suites Arena, inaugurée en septembre 2010, est une arène unique en France pour le tennis indoor. Entièrement modulable, cette salle d'envergure construite par la Région Languedoc-Roussillon

et Montpellier Agglomération (*lire page 21*) accueille deux courts de tennis en dur. 8000 personnes suivront les matchs sur le « Central » dans des conditions optimales, un millier sur le deuxième court attenant.

#### 2 courts de plus pour cette 2<sup>e</sup> édition

Grande nouveauté de cette 2<sup>e</sup> édition : deux courts supplémentaires d'entraînements indoor ont été aménagés dans le hall Marco Polo

du Parc des Expositions. « *Cet investissement majeur rend notre tournoi encore plus séduisant. C'est notamment un gain énorme de confort pour les joueurs. Ils n'auront plus à aller à l'extérieur et s'entraîneront sur des surfaces identiques au court central* », explique Patrice Dominguez. Ces courts permettront également aux partenaires du tournoi ou à de jeunes licenciés d'échanger des balles sur les mêmes terrains que les plus grands champions.

Avec un village partenaire de 3 000 m<sup>2</sup>, c'est au total plus de 6 000 m<sup>2</sup> qui seront dédiés aux sportifs, partenaires, médias et public.

Pour cette 2<sup>e</sup> édition de l'Open Sud de France, ce ne sont pas deux courts, mais quatre qui seront construits sur le site. Un dispositif digne des plus grands tournois mondiaux indoor.



### 4 Des professionnels et plus de 300 bénévoles à votre service

Derrière cet événement d'exception, des équipes de professionnels et de bénévoles sont mobilisées pour assurer sa réussite. Côté professionnels, Canal + Events, la filiale événementielle de Canal+ et Enjoy Montpellier, la société gestionnaire de la Park & Suites Arena, mènent les opérations pour Montpellier Agglomération et la Région Languedoc-Roussillon. Les antennes du groupe Canal + assureront, d'ailleurs, une large couverture de l'événement avec plus de 30 heures de diffusion nationale. Ancien champion de France et ex-Directeur technique national à la Fédération Française de Tennis, Patrice Dominguez est à la tête de ce tournoi. Ce fin connaisseur du monde du tennis a mis en place une organisation digne

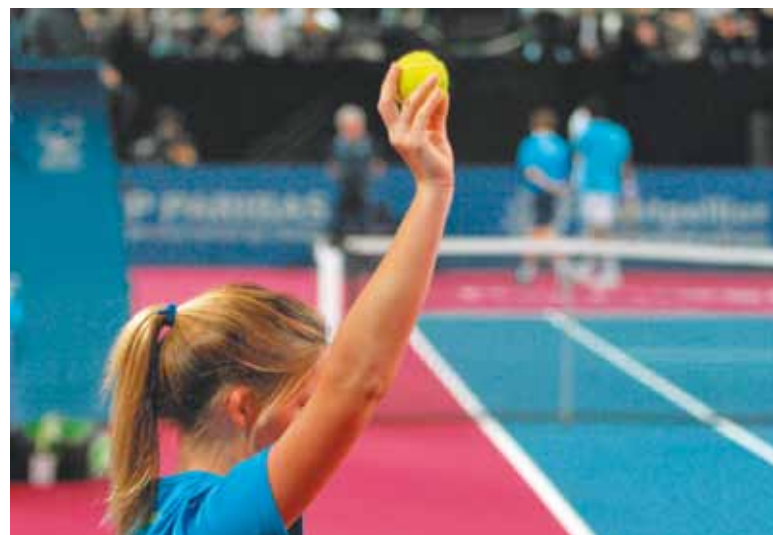
des plus grandes compétitions ATP. Pour le public, en plus du spectacle sportif, une restauration de grande qualité, des écrans géants, un contrôle d'accès ultramoderne et des animations quotidiennes rythmeront le tournoi. Au village partenaire, situé au cœur de la Park & Suites Arena, l'accueil sera également soigné.

#### Un moment unique pour les bénévoles

Ils sont ramasseurs de balles, chauffeurs au service des joueurs et des officiels, contrôleurs d'accès... Tous licenciés à la Ligue du Languedoc-Roussillon de Tennis, plus de 300 bénévoles participent à la réussite de l'Open Sud de France. « *Nous n'avons aucune difficulté à trouver des bénévoles. Au contraire, ils sont nombreux à vouloir revivre ces moments magnifiques où ils sont immergés dans l'ambiance d'un grand tournoi. C'est une expérience unique pour ces amateurs de tennis*,

témoigne Éric LARGERON qui, entouré de son équipe de la Ligue régionale, s'implique avec passion dans cette manifestation. « *19 juges de ligne du département et de la région, soit la moitié d'entre eux, sont également*

*mobilisés pour cet événement. Ces arbitres expérimentés œuvrent également au Tournoi international de tennis féminin de l'Agglomération* », ajoute Jean-Louis Rey, Président du Comité Départemental de Tennis de l'Hérault.



Lancer la balle, la faire rouler, courir... Les 45 ramasseurs de balles du tournoi, âgés entre 12 et 16 ans, ont été testés avant d'avoir la chance d'officialier à la Park & Suites Arena.



## LA FEMME DU MOIS

**CLAUDIA ZIMMER**  
PRÉSIDENTE D'AQUAFADAS



Ces cinq dernières années, Claudia Zimmer a réussi à positionner son entreprise Aquafadas parmi les toutes premières entreprises technologiques françaises. Créée en 2006 à Cap Omega, cette société spécialisée dans la publication numérique, s'est classée 2<sup>e</sup> du palmarès Deloitte

Technology Fast 50, récompensant les entreprises technologiques à forte croissance et 1<sup>ère</sup> du classement national « Logiciel et Services informatiques ». « Cette récompense met en lumière notre travail, notamment dans l'édition de solutions innovantes pour la publication, au moment où nous déployons nos outils à l'international. C'est un soutien précieux pour poursuivre la belle croissance qui a été la nôtre ces dernières années », a déclaré la Présidente d'Aquafadas, société hébergée au MIBI, l'hôtel d'entreprise internationale de Montpellier Agglomération, et qui vient d'ouvrir un bureau à New York.

## L'HOMME DU MOIS

**OLIVIER GIROUD**  
UN FOOTBALLEUR À QUI TOUT RÉUSSIT !

Olivier Giroud, l'attaquant vedette du Montpellier Hérault Sport Club, vit une fin d'année de rêve. Meilleur buteur de la Ligue 1 et élu sportif de l'année par *Midi Libre*, l'international montpellierain figure en bonne place dans tous les classements du ballon rond. Plébiscité pour son talent, mais aussi pour ses qualités « esthétiques », le joueur vient d'être élu



footballeur le plus sexy du championnat par le magazine *Têtu*. « Un pied magique, une musculature aussi dessinée que puissante et une petite gueule d'amour », avec 33% des suffrages, le n°17 du MHSC devance le Lyonnais Lisandro Lopez et succède à Yoann Gourcuff.

## La phrase du mois

« L'accord signé entre l'Agglomération de l'Étang de l'Or et celle de Montpellier sur l'eau potable et l'eau usée entérine un consensus très important entre nos deux collectivités. Il ouvre une ère d'apaisement dans nos relations qui va nous permettre de travailler sur toute une série de thématiques importantes pour les citoyens : le tourisme, les transports, l'environnement... Aujourd'hui c'est l'ère du travail en commun dans l'intérêt général. »

**Jean-Pierre Moure**, Président de Montpellier Agglomération sur France Bleu Hérault le 15 décembre, suite à l'accord signé sur la gestion de l'eau avec Yvon Bourrel, Président du Pays de l'Or.

## L'image du mois

**GANDUR ET SOULAGES AU MUSÉE FABRE**



Le 7 décembre, soir du vernissage de l'exposition « Les sujets de l'Abstraction », Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, a accueilli le grand collectionneur Jean-Claude Gandur et l'artiste Pierre Soulages au musée Fabre. Parmi les 101 chefs-d'œuvre de la fondation Gandur pour l'Art, présentés jusqu'au 25 mars, quatre artistes majeurs, que le collectionneur suisse affectionne particulièrement, sont mis en exergue : Gérard Schneider, Hans Hartung, Georges Mathieu et Pierre Soulages, en écho aux collections permanentes du musée de Montpellier Agglomération.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 19 014 €

C'est la somme exacte que Montpellier Agglomération a reversée à l'association Sidaction à l'issue de la 8<sup>e</sup> édition de la Fête des Vignes. Un chiffre en forte hausse, témoin du succès de cette manifestation, qui allie le plaisir de découvrir sur la place de la Comédie les vins et viticulteurs du territoire, à un geste citoyen de soutien à la recherche contre le SIDA.  
Merci à tous les participants pour leur générosité.



## SPORT

# UN STADE MODERNE ET COUVERT À LA MOSSON



Un stade repeint aux couleurs de l'Agglomération et de l'un de ses plus grands clubs, le Montpellier Hérault Sport Club.

### Déjà 3,5 millions de travaux en 2010-2011

Afin de mettre le stade en conformité avec les normes des fédérations nationales et internationales, Montpellier Agglomération a entamé un important programme de travaux depuis 2010. Changement de la pelouse, fermeture du parvis, peinture des structures métalliques extérieures, réfection de l'éclairage et de la sonorisation, aménagement de la plateforme TV, renforcement de la vidéosurveillance, modification des abris joueurs et des accès visiteurs, remplacement des sièges...

Inauguré il y a 40 ans, le stade de la Mosson - Mondial 98 se refait une beauté. Au cours des cinq prochaines années, il se transformera en un stade modernisé au cœur du quartier de la Mosson. 50 millions d'euros seront investis par Montpellier Agglomération afin de réaliser d'importants travaux de rénovation dans cet équipement phare du territoire, haut lieu du football montpellierain.

### Des parkings supplémentaires

Toutes les tribunes seront couvertes afin d'améliorer le confort de tous les usagers, de nouvelles loges et des espaces de réception seront créés dans la tribune Aigoual. Des parkings supplémentaires et un nouveau plan de circulation pour rendre les accès au stade plus fluides sont également à l'étude. Ainsi, en plus des lignes 1 et 3 (dès le 6 avril) de tramway qui desservent le stade, il

est envisagé de mettre à disposition du public près de 4000 places de stationnement supplémentaires.

Avec ses 32939 places, le stade de la Mosson - Mondial 98 est aujourd'hui le dixième stade français. Cette enceinte sportive accueille tous les matchs de Ligue 1 du Montpellier Hérault Sport Club, qui caracole cette saison en haut du classement, mais aussi des rencontres de l'équipe de France de football, comme celle face au Chili en août

dernier, et de grands matchs de rugby, (Montpellier Hérault Rugby en Coupe d'Europe, demi-finales du Top 14, Coupe du Monde de Rugby en 2007...). Dès cette année, Montpellier Agglomération investira 975000 euros afin, notamment, de poursuivre le remplacement des sièges, la réfection des peintures, créer des porches d'entrée... De quoi retrouver une nouvelle jeunesse et demain devenir l'une des plus belles enceintes sportives nationales ! ♦



Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération devant Luka, Nikola et Lala Karabatic, Rémy Lévy, Président du MAHB, Jacques Martin, Vice-président chargé des sports et Patrice Canayer, manager du club.

## MONTPELLIER AGGLOMÉRATION HANDBALL

### Un hommage à Branco Karabatic

Le 16 décembre, Montpellier Agglomération rendait hommage à Branco Karabatic, figure incontournable du monde du handball, décédé le 11 mai dernier, en donnant son nom au nouveau salon de réception du palais des sports René Bougnol. Par ce geste, Jean-Pierre Moure et le Conseil communautaire ont souhaité que le nom de l'entraîneur des gardiens de but du MAHB reste gravé dans l'ancre du handball montpellierain. D'une capacité de 800 personnes, ce salon de réception sera complété cette année par la réalisation d'une nouvelle salle d'échauffement et de mise en forme pour les joueurs.

## AGENDA

### 28 janvier

C'est la date de la journée portes ouvertes à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération, de 10h à 18h. L'ESBAMA délivre le Diplôme National d'Arts Plastiques (3<sup>e</sup> année) et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (5<sup>e</sup> année) reconnu comme Master et permettant l'accès au doctorat en France et en Europe. [www.montpellier-agglo.com/esbama](http://www.montpellier-agglo.com/esbama)

**PÉROLS**

# LA 13<sup>e</sup> MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION JEAN GIONO SERA INAUGURÉE LE 28 JANVIER



L'équipe de la médiathèque met la dernière main à ce nouvel équipement culturel de Montpellier Agglomération.

**L**a médiathèque Jean Giono à Pérols ouvrira ses portes au public le samedi 28 janvier. Une après-midi portes ouvertes de 14h à 17h permettra à tous de découvrir ce nouvel équipement culturel, qui proposera au prêt et à la consultation près de 20 000 documents : livres, journaux, CD, DVD, ressources numériques, logiciels d'apprentissage... Une exposition, « Jean Giono ou le Cœur de Noé », présentera la vie et l'œuvre du célèbre écrivain provençal.

**1 400 m<sup>2</sup> de lecture, cinéma, musique...**

Animée par une équipe de 10 personnes, la médiathèque sera ouverte 28 heures par semaine, du mardi au samedi, avec deux soirées jusqu'à 19h et le samedi toute la journée. Un automate de retour des documents sera installé à l'extérieur de la médiathèque, qui permet de ramener les documents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Aménagée sur 1 400 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux, la médiathèque Jean Giono comprend plusieurs espaces : expo-

sition au sous-sol, accueil, jeunesse, forum presse et actualités, adulte, musique et cinéma. Un peu partout, des postes informatiques donnent accès à internet et au catalogue des collections de l'ensemble du réseau de Montpellier Agglomération. Une salle de projection de 44 places et une salle de formation multimédia complètent le dispositif.

**Un ancien chai transformé en médiathèque**

Située en plein centre de Pérols, dans un ancien chai, la médiathèque Jean Giono affiche un charme robuste et rustique, mis en valeur par l'architecte Bernard Cabanne, qui a conservé une charpente apparente. Sur le toit, 85 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques produiront chaque année 7 800 kWh d'électricité, soit 25% des besoins en électricité du bâtiment.

Comme tous les équipements construits par Montpellier Agglomération, le bâtiment a été conçu de façon à maîtriser les dépenses énergétiques, grâce à l'isolation et aux apports solaires. Par ailleurs, le bâtiment est entièrement accessible aux personnes en situation de handicap, notamment grâce à un ascenseur panoramique entièrement vitré. ♦

**CHIFFRE**

**4 196 000 €**

C'est le coût total de l'opération.

**Financement**

Montpellier Agglomération :	2 099 515 €
Région Languedoc - Roussillon :	802 000 €
Département de l'Hérault :	729 781 €
État (DRAC) :	564 704 €



85 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques produiront 25% des besoins en électricité du bâtiment.

**PRATIQUE**

**Médiathèque Jean Giono**

30, rue Gaston Bazille  
Tél. 04 67 65 90 90  
■ Bus n° 28 - arrêt : Pérols Centre  
■ Futur arrêt tramway ligne 3 : Pérols centre

**STADE YVES DU MANOIR**

## Rendez-vous avec les joueurs au nouveau snack « Pick and Go »

Un nouveau lieu de restauration vient d'ouvrir au stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération : le « Pick and Go ». Situé sous la tribune Eden Park, ce snack de 300 m<sup>2</sup> est ouvert de 19h à 2h du matin les jours de matchs du Montpellier Hérault Rugby. L'occasion de croiser les joueurs et de se retrouver dans la bonne humeur entre supporters. Au menu : assortiments de tapas et ambiance garantie. Dans un an, ce snack sera complété par une brasserie de 1 400 m<sup>2</sup> gérée par la SARL Brasserie du Manoir de Marcel Salerno, en association avec le MHR. Ce deuxième établissement, qui emploiera une quinzaine de personnes, sera, quant à lui, ouvert tous les jours jusqu'à 18h et les soirs de matchs.



Un snack vient d'ouvrir au stade Yves du Manoir. En 2013, une brasserie complètera l'offre de restauration.

**AGENDA**

## 8 janvier

C'est la date de la 6<sup>e</sup> Fête de la Truffe organisée par Montpellier Agglomération au cœur du village de Saint Geniès des Mourgues, de 9h à 17h. Au programme : à partir de 8h30, contrôle de qualité sur les truffes mises en vente. Dès 9h vente de truffes. Et des animations gratuites toute la journée : ateliers de cuisine, démonstrations de cavage avec la truie Pépette et la chienne Syrah (recherche de truffes), conférence autour de la truffe et déjeuner sur le thème de la truffe sur réservation au 04 67 86 21 22.

[www.montpellier-agglo.com](http://www.montpellier-agglo.com)

## COMPOSTAGE Ne jetez pas votre sapin !



Jusqu'au 29 janvier, rapportez votre sapin à la station de compostage de Grammont à Montpellier ou dans les 20 Points Propreté de l'Agglomération. En échange, vous recevrez un bon pour 50 litres de compost, un excellent fertilisant pour votre jardin ou vos plantes. Vous pourrez le retirer, muni d'un sac, à la station de compostage de Grammont.

N° gratuit | 0800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

## CULTURE Des médiathèques numériques



Le réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération a été labellisé « Bibliothèque Numérique de Référence » par le Ministère de la Culture. Cette distinction récompense l'important programme de numérisation, la modernisation du matériel informatique et la mise en place des services innovants pour les usagers opérés dans les 15 établissements de l'Agglomération.

[www.montpellier-agglo.com/mediatheques](http://www.montpellier-agglo.com/mediatheques)

## NATURA 2000

### Montpellier Agglomération s'engage pour la plaine de Fabrègues-Poussan

Classée site Natura 2000, la Plaine de Fabrègues - Poussan, qui s'étend sur 3272 hectares dont plus de la moitié sur le territoire de l'Agglomération, présente un grand intérêt ornithologique. 8 espèces d'oiseaux, dont deux particulièrement sensibles, la pie-grièche à poitrine rose (photo) et l'outarde canepetière, ont été identifiées. Montpellier Agglomération travaille à leur protection et mettra en place, dès les prochains mois, une charte pour la préservation de ce site.



© André Denis - IPO Héralut

## AGENDA

# 16 janvier

C'est la date de clôture du quizz « Nos déchets en questions » disponible dans les Maisons de l'Agglomération et sur [www.montpellier-agglo.com](http://www.montpellier-agglo.com). Répondez à 25 questions sur la réduction et la valorisation des déchets et gagnez de nombreux cadeaux : une nuit pour deux dans les arbres, un panier bio, du vin bio, des places de spectacle... Les 15 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses le 31 janvier à 17h à l'Hôtel d'Agglomération.

## ÉCOCITÉ

# « MONTPELLIER À LA MER » AU PALAIS DE CHAILLOT



Jean-Pierre Moure et Bernard Reichen dans l'auditorium de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

Le 6 décembre dernier, Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, était invité à présenter, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, le vaste plan d'aménagement urbain « Montpellier à la Mer » labellisé ÉcoCité. Cette conférence, qui s'est tenue dans le cadre du cycle « Défis de Ville », a permis de montrer comment sur 2 500 hectares, ce

projet articulé autour des avenues Georges Frêche - Raymond Dugrand à Montpellier, dessine le nouveau cœur de l'agglomération à l'horizon 2020-2030 et fonde un nouvel urbanisme durable au service de tous ses habitants. Aux côtés du Président de Montpellier Agglomération, l'urbaniste-paysagiste Bernard Reichen, coordinateur de ce projet, a notamment abordé les questions des espaces naturels et agricoles conservés, ainsi que de la mutation d'une zone commerciale, questions auxquelles de nombreuses villes sont confrontées.

## ÉcoCité au SIMI

La semaine précédente, c'était au Palais des Congrès de Paris, à l'occasion du SIMI, le rendez-vous de l'immobilier d'entreprises, que Jean-Pierre Moure présentait ce nouveau modèle de ville durable. Du 30 novembre au 2 décembre, Montpellier Agglomération, la Ville de Montpellier et la SERM proposaient, dans un stand commun baptisé « Montpellier et l'Agglomération, horizon 2020 », leurs grands projets d'aménagement et d'immobilier d'entreprises à près de 20 000 investisseurs présents. ♦

Jean-Pierre Moure,  
Président de Montpellier Agglomération

# « MONTPELLIER AGGLOMÉRATION INSCRIT L'AUDACE DANS SON ADN »

**Parce que la société et ses attentes évoluent, Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, donne une nouvelle impulsion à la collectivité afin de rapprocher notre institution de ses habitants. Il invite les citoyens à apporter ce souffle d'audace pour porter, main dans la main, le projet intercommunal de demain.**



Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, présent au quotidien aux côtés des habitants de l'Agglomération, échange avec les citoyens de tous âges pour construire ensemble la communauté humaine de demain.

## **Pourquoi est-il nécessaire de donner une nouvelle impulsion à l'Agglomération ?**

Notre monde a changé. Nous sommes à la fin d'un cycle. Nos modèles organisationnels ne sont plus adaptés : les modèles étatiques sont remis en cause, les modèles économiques sont en crise, les modèles sociaux sont en déroute... Dans ce contexte, la défiance atteint aussi les hommes politiques. 80% des citoyens expriment leur défiance envers les élus,

même si nous, les élus locaux, parvenons à conserver une bonne image car notre action est « concrètement visible » au quotidien. Nous sommes parfaitement conscients de cette évolution. C'est pourquoi nous donnons cette nouvelle impulsion à la collectivité et nous adaptons nos outils de communication pour mieux répondre aux attentes des citoyens. Dans ce monde qui change, nous avons la volonté de demeurer concurrentiel. Accompagnés par la détermination

et l'état d'esprit de chaque citoyen, nous devons continuer à rendre notre territoire encore plus attractif. C'est un nouveau souffle dans la continuité de ce qui a fait, depuis 30 ans, notre succès, et qui nous a positionnés au 8<sup>e</sup> rang des villes françaises.

## **Comment cette nouvelle stratégie s'inscrit-elle dans l'histoire de Montpellier et de son Agglomération ?**

Nous nous inscrivons pleinement dans la continuité de la stratégie lancée par

Georges Frêche. Nous allons écrire un nouveau chapitre de ce livre à succès. Tout le monde se souvient encore de « *Montpellier la Surdouée* ». Au-delà d'un slogan, il s'agissait d'une volonté d'entreprendre partagée. Nous définissons ainsi les objectifs déjà ambitieux que nous allions atteindre et l'ensemble des énergies se sont fédérées autour de ce projet. Aujourd'hui à la croisée de l'héritage et de l'avenir, notre collectivité doit vivre dans une énergie prospective : « *Il faut que tout change pour que rien ne change* ». Cette phrase tirée du « *Guépard* », maintes fois prononcée par Georges Frêche, est encore plus vraie aujourd'hui !

Nous devons continuer à être dans le mouvement, à surprendre, à prendre des décisions audacieuses qui répondent aux attentes des citoyens. Nous devons continuer à étonner par nos choix, nos décisions et conserver cette longueur d'avance qui nous a toujours guidés et qui est vitale pour notre agglomération.

## **L'audace est le maître mot du développement de l'Agglomération ?**

Oui, « *Montpellier Agglomération, l'audacieuse* » est désormais notre signature, elle ne fait que souligner ce qui nous unit. L'audace est l'empreinte génétique de Montpellier Agglomération, en droite ligne de « *la Surdouée* ». Elle s'est concrétisée dans nos réalisations au service des citoyens : le Corum, palais des congrès, longtemps décrié pour son emplacement en plein centre-ville, Victoire 2, première salle

de concerts en France dédiée aux musiques actuelles dès 1987. Mais aussi le réseau de tramway, habillé par de grands créateurs dès l'an 2000 et qui sera en avril prochain le réseau le plus abouti après Paris avec deux nouvelles lignes d'un coup, Odysseum, tant critiqué, et son succès commercial, le MIBI, un hôtel d'entreprise international unique rempli à 70% dès son ouverture en juin dernier... La liste est longue. C'est cette audace qui fait notre succès.

Et cette audace, nous l'aurons à nouveau ensemble, avec tous les citoyens de ce territoire. Il faut que chacun s'approprie davantage notre institution ! Montpellier Agglomération porte peut-être plus que les autres, la responsabilité de prendre la tête d'une longue marche qui rapproche nos institutions de leurs habitants. Nous devons avoir cette exigence supplémentaire de créer l'adhésion, la participation et l'identification la plus large possible à notre projet intercommunal, pour le conduire la main dans la main.

Dans un contexte d'empilage administratif, de millefeuille territorial, les citoyens se perdent, se mélangent dans l'attribution des compétences et ont une vision confuse des collectivités et de leurs rôles. Dans ce contexte d'incompréhension, il est difficile d'adhérer. L'ambition de Montpellier Agglomération, c'est de gagner en lisibilité, en identité, en singularité et en force.

**Quels nouveaux outils de communication ont-ils été mis en place pour impliquer les citoyens ?**

Notre collectivité plus que jamais replace le citoyen au cœur de toute son action, au cœur de tous ses projets. Ce sens de l'intérêt général fait naître une vraie communauté humaine autour de notre collectivité et de son territoire. En septembre dernier, en investissant les réseaux sociaux, avec nos pages Facebook et nos comptes Dailymotion et YouTube, nous avons décidé de rendre l'information utile encore plus rapidement accessible pour l'usager, l'informer des temps forts et des manifestations de sa collectivité. Cette nouvelle « communauté virtuelle » propose un espace de partage de l'information pour tous ses habitants et ceux qui s'intéressent au territoire et aux équipements de l'Agglomération. En seulement deux mois, 147 000 internautes ont consulté nos pages Facebook.

**INTERNET**

**Un nouveau site personnalisable et évolutif**

En janvier, le nouveau site de Montpellier Agglomération sera en ligne. L'objectif, là encore, est de placer le citoyen au cœur du dispositif et de développer une offre de services encore plus directe pour les utilisateurs : confort d'utilisation, accès facilité aux équipements et services... Ce site, pensé pour les

citoyens, est personnalisable et évolutif. Il permet l'appropriation de l'outil et l'assimilation des citoyens à la communauté humaine de Montpellier Agglomération.

Ce nouvel espace permet au citoyen visiteur de trouver l'information qu'il recherche en un minimum de clics. Ceux qui le souhaitent peuvent même

personnaliser leur site Montpellier Agglomération, par le biais de l'outil « Mon Agglo » et définir, ainsi, les compétences, les news ou les équipements sur lesquels ils souhaitent en permanence une information actualisée (changements d'horaires d'ouverture, agenda des manifestations de tel ou tel équipement...).



**Vers une plateforme de e-services**

Pour renforcer cette dimension vers la modernité, Montpellier Agglomération a également réfléchi à la multiplication des e-services, visant à terme à dématérialiser une partie des services de l'Agglomération.

Le premier service concerné sera celui de la gestion des déchets. L'internaute pourra sur le site prendre un rendez-vous pour enlever ses encombrants, faire une demande de composteur, se renseigner sur les jours de collecte...

La réalisation technique et fonctionnelle du site internet se veut elle aussi innovante, symbolisée par l'utilisation de widgets, préférés à un système de pages traditionnelles. Avec ce nouveau site, plus que jamais, Montpellier Agglomération se met au service de ses citoyens !

*« C'est par l'écoute d'autrui et la mise en synergie de chacune des forces vives qui composent le territoire que se dessinera notre Agglomération »*



Tout au long de l'année, les événements organisés dans les communes, comme ici l'Antigone des associations à Montpellier, sont l'occasion d'informer sur les services et équipements de Montpellier Agglomération, mais aussi de rencontrer ses élus.

Ce mois-ci, c'est le nouveau site Internet de Montpellier Agglomération qui est mis en ligne (voir encadré page précédente), avec au centre de celui-ci le citoyen, qui peut s'approprier les services et e-services qu'il souhaite. Ensuite, ce sera le magazine qui incarnera pleinement cette stratégie de communication en intégrant au fil de ses pages les gens qui font ce territoire.

*« Notre collectivité plus que jamais replace le citoyen au cœur de toute son action, au cœur de tous ses projets »*

**L'usager au centre de l'action publique, c'est aussi la démarche de la conversation citoyenne lancée lors de la Foire Internationale de Montpellier ?**

Oui, un territoire ne se perfectionne pas seul. Qui mieux que les habitants de l'agglomération peuvent entrer en conversation avec nous pour construire une vision partagée de notre Agglomération de demain ? C'est avec l'écoute d'autrui et la mise en synergie de chacune des forces vives qui composent le territoire que se dessinera cette Agglomération.

La conversation citoyenne qui a été lancée à la Foire Internationale de Montpellier se poursuit sur internet, dans les Maisons de l'Agglomération et lors de nos manifestations. Nous l'avons vu à travers les nombreux témoignages déjà recueillis. Les habitants de l'Agglomération ne manquent pas d'audace et d'ambition pour notre territoire. Nous devons être à la hauteur de leurs attentes.

Cette démarche partagée doit aussi être portée par chacun des élus de l'agglomération dans leur champ d'exercice. C'est pourquoi des commissions seront mises en place ; composées d'élus de notre territoire

mais aussi d'ailleurs, d'experts, de référents, que leur légitimité vienne de leurs actions sur le terrain ou de leurs compétences... Des cafés Workshop seront également organisés dans des lieux accessibles à tous où seront invités le public, les associations, des élus d'autres collectivités... Chacun planchera sur nos missions. Tous les acteurs de notre territoire seront mobilisés. Puis, l'été prochain, nous présenterons dans un livre blanc, la synthèse de ces réflexions et les actions

qui traduiront notre vision audacieuse du territoire, pour les dix ans à venir. Cette ambition se décline aussi en interne. Ainsi, un nouvel organigramme de l'un de nos services majeurs, celui du développement économique et de l'emploi, plus adapté aux nouveaux enjeux de notre collectivité et aux nouvelles demandes des entreprises, sera très prochainement mis en place. Ensemble nous écrivons une nouvelle page de notre histoire et réussirons à conserver notre avance. ♦



Au cœur du dôme de la conversation citoyenne, ou sur [monagglo2020.com](http://monagglo2020.com), le citoyen est invité à laisser un message sur sa vision d'avenir de l'Agglomération de demain. Vous avez la parole, n'hésitez pas, **participez !**

# « ÊTRE UNE FEMME DANS LE MONDE DES LETTRES N'EST PAS SI FACILE ! »

Le 5 décembre, Montpellier Agglomération organisait une conférence-débat sur la place des femmes dans le monde de l'art<sup>(1)</sup>. C'est la troisième rencontre inscrite dans le cycle de réflexion sur les « Femmes dans l'Agglo ». Delphine Naudier, sociologue au CNRS - Université Paris 8, souligne les discriminations subies dans le monde des lettres.



## DELPHINE NAUDIER

Chargée de recherche au CNRS-Université Paris 8 depuis 2001 dans l'équipe « Cultures et sociétés urbaines ». Docteure en sociologie, elle mène notamment des recherches sur les rapports sociaux de sexe et du champ littéraire. Elle enseigne à l'École des Hautes Études en Sciences sociales sur le thème « Genres, politique et sexualité » et a publié de nombreux ouvrages sur les femmes.

### Est-il plus difficile pour les femmes de devenir écrivaines, d'être publiées et reconnues ?

Oui, c'est plus difficile. Nous savons que 75 % des femmes lisent des romans. Elles sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter les bibliothèques, à écrire des journaux intimes et à étudier dans les filières littéraires. Lors d'un concours de nouvelles comme celui de France Loisirs, 66 % des participants sont des femmes. Mais lorsqu'on étudie les parutions en librairie, par exemple les nouveautés des « rentrées

littéraires » ou les catalogues d'éditeurs, un tiers seulement des auteurs publiés sont des femmes. De même, les grands prix littéraires de l'automne remis par des jurys constitués de professionnels, sont le plus souvent décernés à des hommes. Depuis sa création, le prix Goncourt n'a couronné que dix femmes, et l'on ne compte que 35 % de femmes parmi les lauréats du prix Femina. Les jurys de lecteurs créés par des médias comme *Elle* ou *France Inter*, donnent davantage de prix aux écrivaines. Cela prouve la résistance du monde des lettres à l'accès des femmes à la littérature.

### Comment expliquer ces inégalités ?

J'y vois plusieurs raisons. Ces inégalités sont liées à nos représentations de la division sociale du travail selon le sexe : aux hommes, la création, le pouvoir de gouverner, de manier les armes, aux femmes, la reproduction

de l'espèce, la maternité, l'espace domestique, d'où l'interdit de créer. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes ont connu nombre d'entraves en matière d'accès à la lecture et à l'écriture, à l'éducation. Pourtant, des femmes ont toujours écrit : Christine de Pisan, Louise Labbé, Madame de Staël, Georges Sand... Mais ces femmes étaient stigmatisées. On portait sur elles un jugement moral. Elles étaient considérées comme monstrueuses, mi-femmes, mi-hommes, des viragos, des femmes de mauvaise vie ou des précieuses ridicules... Des stéréotypes qui ont la vie dure. Cela s'explique : l'écrivain a le pouvoir de nommer, de construire des représentations, des symboles, et autour de ce pouvoir, il y a des enjeux. La littérature, étant un monde d'hommes, a vu s'imposer des valeurs androcentriques, pourtant elle se présente comme universelle. La littérature des femmes a été dévalorisée, réduite à une littérature de sentiment, du sensible, de l'émotion. Cette catégorisation « littérature féminine » confond toutes les écrivaines sous leur identité sexuée commune et masque la singularité littéraire de chacune d'entre elles.

### Les discriminations ne sont-elles pas en recul aujourd'hui ?

Il y a moins de préjugés, mais les mécanismes discriminants persistent. Par exemple, on dit encore peu « écrivaine ». La difficulté à stabiliser une dénomination féminine montre la domination masculine. On constate également qu'il est plus difficile pour les femmes d'entrer dans la carrière littéraire. Beaucoup, parmi les femmes nées avant 1970, ont mis de côté leur activité littéraire dès qu'elles ont eu des enfants. Elles aussi subissent le partage inégal des tâches

domestiques. Cependant, aujourd'hui, de jeunes écrivaines combinent maternité et activité littéraire. Et le mouvement féministe a montré que la littérature, présentée comme neutre et asexuée, était un bastion masculin. Des romancières ont imposé des personnages féminins plus émancipés, des « je » actifs, sujets de leur histoire et non « objets ». Simone de Beauvoir, dans « *Le deuxième sexe* », Virginia Woolf, dans « *Une chambre à soi* », ont affirmé que si l'on donne les mêmes conditions sociales de possibilité aux femmes qu'aux hommes, elles font aussi bien. ♦

(1) Cinq autres intervenantes ont participé au débat : Nicole Bigas, Vice-présidente de Montpellier Agglomération, Mathilde Monnier, directrice du Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon, Marion Coutarel, metteuse en scène, comédienne, Isabelle Marsala, plasticienne et Janine Gdalia, journaliste et écrivaine.



**Participez aux colloques organisés par Montpellier Agglomération**

**Prochaine conférence-débat**

« De l'école à l'emploi : quelle égalité des chances garçons/filles »  
**le 6 février, à 17h**  
 Hôtel de l'Agglomération, salle Zeus.  
**Entrée libre**

# UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT CONTRE LA CRISE

**Dans un contexte de crise et d'incertitude, Montpellier Agglomération a adopté, le 20 décembre, son budget pour 2012, pour un montant consolidé de 961,9 millions d'euros. Un budget raisonné et offensif, qui maintient les efforts d'investissement nécessaires au développement du territoire et à la solidarité avec les citoyens.**



Le tryptique urbanisme - logement - développement économique est le deuxième poste de dépenses d'investissements de l'Agglomération en 2012, après les transports.

**L**e contexte général dans lequel est élaboré ce budget 2012 est marqué par la crise nationale et internationale. Les collectivités locales, comme Montpellier Agglomération, premiers acteurs de la dynamique économique de leur territoire, représentent 71% de l'investissement public dans le pays. Mais aujourd'hui l'Etat se défait. Avec la mise en place de la réforme sur la taxe professionnelle et le gel de ses dotations, il met en difficulté financière les collectivités locales qui ont à cœur de soutenir l'activité économique et de répondre aux attentes des usagers. Dans cette conjoncture, Montpellier Agglomération reste déterminée à jouer un rôle anti-crise tout en conservant une gestion raisonnée des finances publiques. Aujourd'hui, aucune solution à la crise de la dette publique n'est possible sans une dynamique d'investissement.

Dans son budget d'investissement 2012, Montpellier Agglomération s'est ainsi fixé quatre priorités : la construction de logements, le développement économique et l'emploi, les transports et le développement durable.

### Des équipements structurants

Cette dynamique d'investissement sera marquée par l'achèvement des lignes 3 et 4 du tramway (100 M€) et le lancement de la ligne 5 (4,9 M€). Montpellier Agglomération accentuera sa politique d'acquisitions foncières (18,3 M€) pour construire des logements et aménager des parcs d'activités répondant aux besoins des entreprises créatrices d'emplois. 8,7 M€ seront directement consacrés à l'habitat, principalement pour la réalisation de logements sociaux. 19 M€ seront consacrés à l'assainissement des eaux usées et à l'eau potable, mais aussi 6,5 M€ à la construction de la piscine, 5,6 M€ à la rénovation de l'Opéra Comédie...

### Des équilibres financiers renforcés

Parallèlement à son volontarisme en matière d'investissement, Montpellier Agglomération maîtrise l'évolution des charges de fonctionnement, compte tenu de l'inflation, de l'intégration de nouveaux services (lignes 3 et 4 de tramway, médiathèque Jean Giono à Pérols) et du maintien du soutien aux associations. Optimiser les ressources tout en limitant la pression fiscale constitue un objectif majeur pour Montpellier Agglomération. Cette année encore, ni le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), acquittée par les ménages, ni celui du Versement Transport, acquitté par les entreprises, ne seront augmentés. Concernant la Cotisation Économique Territoriale (acquittée par les entreprises), dont les taux

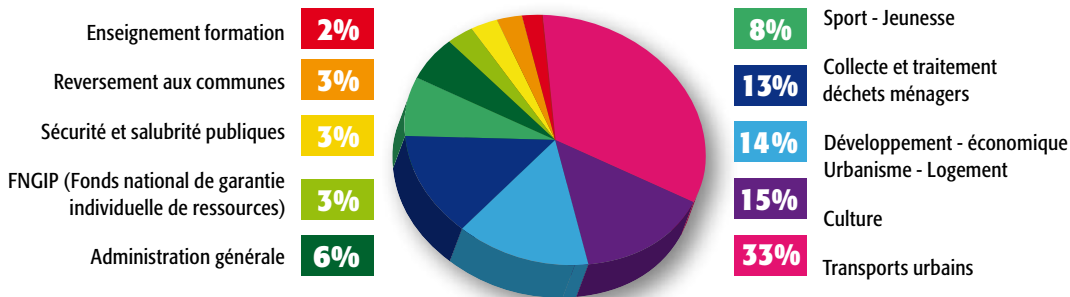
seront votés en mars, aucune évolution majeure n'est à prévoir. Enfin, pour la taxe d'habitation, dont Montpellier Agglomération perçoit désormais une part, des abattements sont prévus pour les résidents à titre principal, les familles et les personnes handicapées. D'une manière générale, la réforme de la fiscalité locale a bouleversé les équilibres entre fiscalité des entreprises et fiscalité des ménages (voir graphique ci-contre) et a réduit les marges de manœuvre de Montpellier Agglomération. Mais la collectivité affiche ainsi une bonne situation financière. Avec un taux d'épargne de 21 %, une capacité de désendettement maintenue à 9 ans et un recours à l'emprunt réduit de moitié (92,8 M€), elle respecte les indicateurs fondamentaux de solvabilité qui lui permettent d'obtenir des financements pour ses projets. ♦

Balance BP 2012 - Budget principal	
Fonctionnement	441 640 274 €
Investissement	451 610 996 €
<b>Total</b>	<b>893 251 270 €</b>
Budget consolidé 2012 Investissement et fonctionnement	
Budget consolidé : Fonctionnement	478 558 934 €
Budget consolidé : Investissement	483 408 826 €
<b>Total budget consolidé</b>	<b>961 967 760 €</b>
Budget principal	893 251 270 €
Budget annexe du service funéraire	5 162 000 €
Budget annexe du service assainissement	51 858 540 €
Budget annexe du SPANC	45 150 €
Budget annexe Eau Brute	116 200 €
Budget annexe Eau Potable	11 534 600 €
Dépenses d'équipement du Budget consolidé (hors capital de la dette)	263 554 912 €



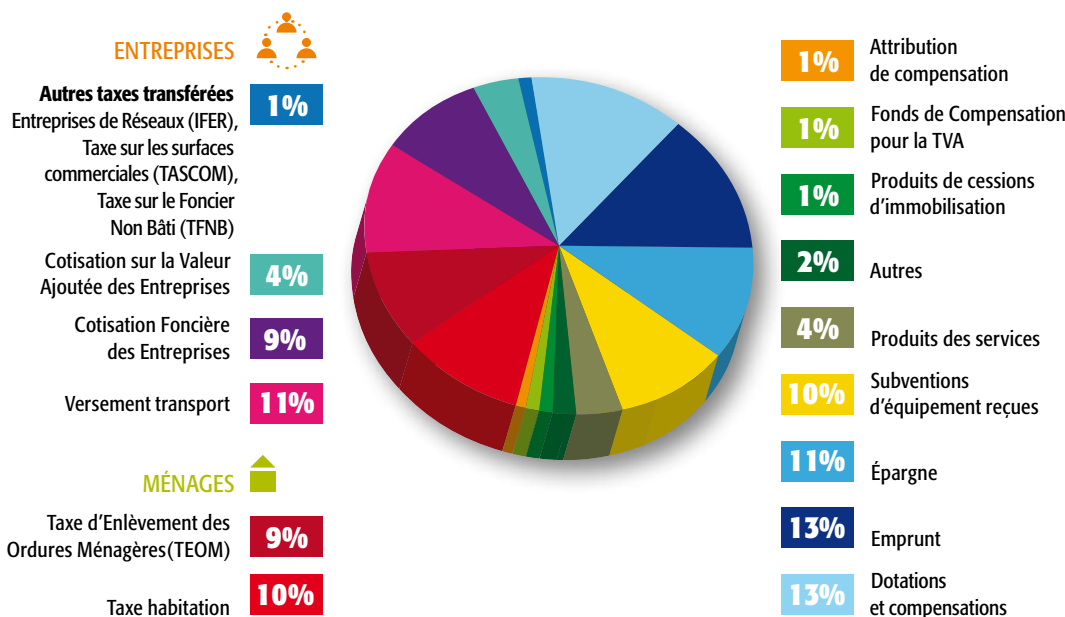
## Répartition des dépenses du budget principal\*

\*investissement et fonctionnement, hors réaménagement de la dette



## Répartition des recettes du budget principal\*

\*investissement et fonctionnement, hors réaménagement de la dette



## Répartition des ressources fiscales

### Répartition des ressources fiscales issues des ménages et des entreprises, soit 304 millions d'euros

#### Budget principal 2012

Sans la réforme de la taxe professionnelle



#### Budget principal 2012

Avec la réforme de la taxe professionnelle



ENTREPRISES  
MÉNAGES

La réforme de la taxe professionnelle mise en place par le gouvernement, loin de simplifier la fiscalité locale, l'a considérablement complexifiée. D'une part, elle a conduit à un éclatement des recettes fiscales, d'autre part elle a bouleversé les équilibres entre fiscalité des entreprises et fiscalité des ménages.

## 2 QUESTIONS À



**Thierry BREYSSE**

Vice-président de Montpellier Agglomération délégué aux finances et maire de Cournonterral

### Quel est l'impact de la politique nationale de rigueur sur le budget de Montpellier Agglomération ?

La loi de finances 2011-2014 a fixé le cadre du redressement des finances publiques, afin de ramener le déficit public à 4,5% du PIB en 2012. Cette loi gèle les dotations versées jusqu'en 2014, ce qui, compte tenu de l'inflation, représente une perte nette pour les collectivités locales. L'État fait subir aux collectivités les effets de sa gestion de la crise. Or les collectivités locales ont leurs propres budgets qui sont par obligation toujours à l'équilibre !

Par ailleurs, la hausse du taux réduit de TVA, passant de 5,5% à 7%, pourrait avoir un impact notable sur le montant des dépenses. Enfin, des incertitudes demeurent sur le nouveau Fonds National de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPIC), qui doit prélever des recettes aux collectivités les plus riches pour les reverser aux moins riches. Il semblerait que Montpellier Agglomération ne soit ni contribuable ni bénéficiaire de ce Fonds. Mais des arbitrages restent en cours à l'heure où nous parlons.

### Malgré ces contraintes, le niveau d'investissement en 2012 reste important ?

Oui, c'est un choix politique qui a fait ses preuves ! Jusqu'ici nos entreprises ont été moins impactées grâce à notre politique de construction et de réalisation d'équipements sur notre territoire. Les collectivités locales représentent toujours 71% de l'investissement public national et les intercommunalités comme la nôtre en sont les fers de lance, puisqu'elles ont augmenté leurs investissements de 7,7% en 2011. Cet effort est d'autant plus important qu'il s'est effectué dans un contexte contraint au niveau des ressources et sans recours important au levier fiscal. Cela confirme que l'intercommunalité est un échelon essentiel et un niveau de regroupement pertinent pour mobiliser les forces vives d'un territoire. À son niveau, Montpellier Agglomération a fait le choix d'offrir à ses citoyens un vrai service public. Ainsi, nos dépenses d'équipement sont maintenues à un niveau élevé, 564€/habitant, malgré la fin du chantier du tramway. Ces dépenses bénéficient directement aux entreprises et aux emplois locaux et elles contribuent à développer l'attractivité du territoire.

# DEUX NOUVELLES GARES SE DESSINENT

**D'un côté, la gare Saint-Roch qui sera entièrement transformée d'ici 2014, de l'autre, la nouvelle gare TGV et son quartier d'affaires imaginé par un grand urbaniste, qui ouvrira ses portes en 2017, près d'Odysseum. Complémentaires et reliées par le tramway, ces deux gares accueilleront à terme 19 millions de voyageurs par an, contre 6,7 millions aujourd'hui... Présentation de deux projets phares de l'Agglomération de demain.**

## 2014 : La gare Saint-Roch reconstruite sur elle-même



Une galerie de 200 mètres de long, couverte par une nef translucide, concentrera toutes les circulations.

Une gare plus grande, plus lumineuse, plus facile à traverser. Le chantier de rénovation de la gare Saint-Roch, dont le coup d'envoi a été donné officiellement le 16 décembre, ne vise rien moins qu'à reconstruire la gare sur elle-même. La façade à colonnades, inscrite dans la mémoire des Montpelliérains, sera préservée, tout le reste sera transformé. D'un coût de 56 millions d'euros, dont 6 millions apportés par Montpellier Agglomération<sup>(1)</sup>, l'opération consiste à étirer la gare vers l'ouest, jusqu'au pont de Sète. La surface disponible sera ainsi multipliée par deux, de même que les accès aux quais et les commerces. La gare Saint-Roch, qui

accueille 6,7 millions de voyageurs par an, dans des conditions parfois difficiles, sera ainsi en mesure de recevoir 8,5 millions de voyageurs à l'horizon 2020.

### Un véritable pôle d'échanges multimodal

Plus vaste, la gare sera aussi plus accessible. Deux nouveaux points d'entrée viendront compléter les trois accès existants. L'un s'ouvrira à l'est sur un parvis piéton accessible depuis le pont de Lattes par une passerelle. L'autre sera créé sur la façade nord, devant la rue Jules-Ferry. Pour mieux éclairer les quais, huit puits de lumière seront creusés dans la dalle supérieure. Ces ouvertures offriront

aussi de nouveaux accès aux quais. Au centre de la dalle, une galerie de 200 mètres de long, couverte par une nef translucide, concentrera toutes les circulations. Elle formera la colonne vertébrale de la nouvelle gare. De part et d'autre de cette rue intérieure, des pavillons, séparés par des terrasses végétalisées, accueilleront les différents services ferroviaires (accueil, billetterie, consigne...) ainsi que des commerces. La rénovation engagée vise aussi à ouvrir la gare sur la ville. Irriguée par les 4 lignes de tramway, équipée d'une vélostation de 600 places et d'un parking souterrain de 1 500 places, la nouvelle gare sera plus perméable aux piétons. La

longue galerie qui la traverse s'inscrira dans l'axe est-ouest reliant le Polygone au quartier Nouveau Saint-Roch. Dans le sens nord-sud, deux escaliers monumentaux, donnant respectivement sur la rue Jules-Ferry et sur la rue des Deux-Ponts, permettront d'enjamber les voies et de passer plus facilement du quartier centre à celui de la place Carnot.

Le chantier doit durer trois ans. Pour permettre à la gare de fonctionner durant cette période, les travaux ont été découpés en deux tranches. La première phase concerne la moitié ouest du projet, celle qu'occupait auparavant le parking de courte durée, déplacé provisoirement au pied du pont de Sète. À l'été 2013, une fois cette première partie achevée, la gare basculera dans les nouvelles installations, et les travaux s'engageront dans le bâtiment existant, qui sera entièrement remodelé. La nouvelle gare, devenue « pôle d'échanges multimodal », sera entièrement achevée fin 2014. ♦

(1) Les autres financeurs : SNCF, Région Languedoc-Roussillon, Département de l'Hérault, Ville de Montpellier, État, RFF.



Au centre de la dalle, cette galerie formera la colonne vertébrale de la nouvelle gare Saint-Roch.

## 2017 : La gare TGV au cœur d'un quartier d'affaires réalisé par un grand architecte sélectionné par Montpellier Agglomération

La future gare TGV de Montpellier, construite par RFF avec le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, occupera une position stratégique. Proche d'Odysseum, au cœur de l'ÉcoCité, elle sera aussi au carrefour de trois grands axes de circulation : le train, l'autoroute et l'avion. Montpellier Agglomération a choisi de mettre à profit cette situation exceptionnelle pour créer dans cet espace un grand quartier d'affaires à dimension métropolitaine. Le nouvel ensemble couvrira 300 hectares, soit l'équivalent de Port-Marianne. Il accueillera des bureaux, des logements, des commerces et des équipements publics. Pour en imaginer la forme et l'organisation, Montpellier Agglomération a fait appel à des urbanistes de renommée internationale. Après le quartier Antigone signé Ricardo Bofill, la médiathèque d'Agglomération

Émile Zola conçue par Paul Chemetov, ou encore demain, le projet d'aménagement urbain ÉcoCité piloté par Bernard Reichen, ce sera une nouvelle fois un architecte de référence qui travaillera sur ce grand projet de l'Agglomération. (voir encadré ci-dessous).

### Deux grands parcs urbains

Si le quartier de la gare TGV a vocation à accueillir des activités tertiaires de haut niveau, il ne sera pas conçu sur le modèle de La Défense, à Paris. Montpellier Agglomération veut y faire entrer la ville. Le nouveau quartier déclina les grandes valeurs du Scot, le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération : préserver le capital nature, promouvoir une ville des proximités, intensifier le développement pour économiser l'espace. Accessible aux voitures, mais aussi desservi par deux lignes

de tramway, le nouveau quartier sera organisé autour des circulations piétonnes et adapté aux déplacements des personnes à mobilité réduite. La nature y sera présente. Deux grands parcs urbains l'encadreront, l'un autour du château de la Mogère, à l'est, l'autre de part et d'autre du ruisseau de la Lironde, à l'ouest. Ces deux poumons verts, qui conserveront des activités agricoles, se ramifieront jusqu'au cœur du quartier pour créer des espaces verts de proximité et assurer des continuités écologiques.

Si l'organisation du nouveau quartier reste à définir, l'Agglomération en a déjà arrêté quelques principes. Première idée : **créer une « gare-pont »** qui enjambera les voies ferrées et la nouvelle autoroute A9, de manière à relier entre elles les deux rives du projet urbain.

Deuxième principe : **assurer une mixité des populations et des**

**fonctions urbaines.** La moitié des surfaces sera dévolue aux activités tertiaires, l'autre moitié sera répartie entre logements, commerces et équipements divers.

Troisième objectif : **travailler simultanément sur plusieurs échelles urbaines.** Il s'agit de créer un **quartier d'envergure métropolitaine** capable d'attirer des entreprises extérieures, **mais aussi de réaliser une ville adaptée au quotidien de ses résidents.** Une grande attention sera portée, par exemple, au traitement des rez-de-chaussée d'immeuble, de manière à assurer une animation urbaine.

Le projet est ambitieux : l'un des défis qu'aura à relever le futur urbaniste-coordonateur sera d'assurer la planification dans le temps d'une réalisation appelée à s'étaler sur plusieurs décennies. Les premiers îlots devraient voir le jour avec l'arrivée du TGV, attendu en 2017. ♦



Christian de Portzamparc

Parmi les trois urbanistes sélectionnés par Montpellier Agglomération, l'un est déjà connu des Montpelliérains. Christian de Portzamparc, concepteur de la Cité de la musique, à Paris, prix Pritzker 1994, lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme en 2004, est aussi l'architecte du quartier des Jardins de la Lironde, à Port-Marianne. Associé aux paysagistes Christine et Michel Pena.



Daniel Libeskind

Le second, Daniel Libeskind est américain. Il est notamment l'auteur du projet de réaménagement du site du World Trade Center à New York, du musée juif de Berlin, et travaille actuellement sur un important projet d'extension de la ville de Belgrade, le long du Danube (Serbie). Associé à la paysagiste Catherine Mosbach.



Kees Christiaanse

Kees Christiaanse (agence KCAP), troisième participant au concours, est originaire des Pays-Bas. Parmi ses réalisations figurent le réaménagement du quartier du port de Hambourg (Allemagne), le quartier de la gare de Zurich ou encore le quartier d'affaires Royal Business Park à Londres. Associé au paysagiste ILEX (Lyon).

### TROIS URBANISTES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE PLANCHENT SUR LE QUARTIER DE LA GARE TGV

- Montpellier Agglomération a lancé un grand concours d'architectes internationaux pour l'aménagement urbain du quartier gare TGV.
- 25 équipes ont déposé leur candidature parmi les meilleurs professionnels d'Espagne, du Danemark, de la Grande-Bretagne...
- Trois candidats, associés à un paysagiste, ont été retenus. Ils ont six mois pour imaginer ce futur quartier modèle, particulièrement innovant sur les questions de l'environnement et du développement durable. Au terme de ce dialogue compétitif, durant lequel les équipes proposeront leur vision du futur quartier, un lauréat sera désigné.



300 hectares, soit l'équivalent de Port-Marianne à aménager.

SPORT

# LA RÉUSSITE DES ÉCHECS

**Le sport montpelliérain ne brille pas seulement sur les pelouses. Il s'illustre aussi sur les échiquiers. L'Échecs Club de Montpellier évolue aujourd'hui au plus haut niveau. Du 20 au 22 janvier, il accueille une épreuve du Top 12 féminin, l'élite française.**



Ellinor Frisk (Suède, n°3, Maître Féminin).

**D**u 20 au 22 janvier, l'Échecs Club de Montpellier co-organise, aux côtés de la Fédération Française d'Échecs, une épreuve du Top 12 féminin, la première division du Championnat de France. L'an dernier, l'équipe montpelliéraine<sup>(1)</sup> a terminé sur la troisième marche du podium, dans un championnat qui réunit les douze meilleures équipes françaises. Les filles ne sont pas les seules à s'illustrer. L'équipe première masculine, dans laquelle évoluent plusieurs joueurs titrés - grands

maîtres et maîtres internationaux dont deux jeunes issus de l'école d'échecs, évolue en Nationale 1.

### Trois équipes de haut niveau

L'Échecs Club de Montpellier, meilleur club de la région, est issu du regroupement, en septembre 2010, des deux clubs historiques de Montpellier : « la Diagonale du Sud Montpellier » et « Montpellier Échecs ». « L'idée, soutenue par les politiques, était de doter l'Agglomération d'un grand club », explique Hervé Louche, Président de la nouvelle association. Mutualiser les moyens pour donner une meilleure visibilité à la formation montpelliéraine. « L'une des deux associations avait une équipe en Top Jeunes (Top 16), l'autre une équipe féminine en Top 12. Désormais nous avons trois équipes au plus haut niveau dans une même structure : Interclub, Féminine et Équipe jeunes. »

Montpellier Agglomération, qui soutient le club financièrement (avec la Région, la Ville, le

Département), en est un partenaire majeur. À la rentrée 2011, l'Échecs Club de Montpellier n'enregistrait pas moins de 450 adhérents. « Cet effectif est une bonne base de travail », estime le Président, qui se félicite tout autant de la diversité générationnelle des joueurs. « La particularité des échecs, et son intérêt, est qu'il peut y avoir des personnes de tous âges dans une même équipe », explique-t-il. Les dirigeants espèrent aussi multiplier les vocations chez les plus jeunes en développant ce jeu auprès des scolaires. Le club intervient dans une quinzaine d'écoles, dans des collèges et à l'université, ses animateurs se chargeant de l'initiation pendant et hors temps scolaire. « Les échecs sont un moyen ludique de faire passer des messages et d'accroître les capacités intellectuelles des jeunes, explique Hervé Louche. Ils permettent de développer la confiance en soi, l'aptitude à raisonner et à prendre des décisions, le respect des règles. Ils permettent de favoriser la remise en question permettant de faire des échecs d'aujourd'hui, les réussites de demain. » Des vertus utiles dans la vie en société.

### De grandes ambitions

L'Échecs Club de Montpellier a mis en place un « plan quinquennal » sur lequel il veut s'appuyer pour développer une convivialité en interne et offrir au plus grand nombre la possibilité de progresser et d'atteindre son meilleur niveau de jeu. Il développe les compétitions dans les communes de l'Agglomération, notamment à Vendargues et à Prades-le-Lez. Il veut aussi amener une professionnalisation de l'équipe administrative pour s'assurer d'une certaine stabilité. « Nous avons des joueurs professionnels, il nous faut aussi des professionnels de la gestion et du marketing », explique Hervé Louche.

En externe, l'Échecs Club de Montpellier veut en effet, devenir grand, « à l'image des grosses structures sportives d'ici, reconnues comme telles par les partenaires institutionnels », précise le Président. Nous espérons organiser ou participer à des événements majeurs qui auraient, sur notre territoire, un impact sportif, économique et social au même titre que d'autres disciplines. » ♦



Adina Hamdouchi (France, n°10, Grand Maître Féminin).



### EN SAVOIR PLUS

#### Échecs Club de Montpellier

Tour de la Babote,  
1 bd Victor-Hugo à Montpellier  
Tél. 04 67 60 56 19  
[www.ecmchess.fr](http://www.ecmchess.fr)

■ Cotisation annuelle entre 50 € et 150 €, comprenant la licence fédérale et la contribution au club. Le club pratique une politique de soutien aux familles et d'aide sociale qui fait partie intégrante de son projet.

<sup>(1)</sup> L'équipe féminine est composée de Nana Dzagnidze (Georgie, n°1, Grand Maître International, 11<sup>e</sup> joueuse mondiale), Inna Gaponenko (Ukraine, n°4, Maître International, 47<sup>e</sup> joueuse mondiale), Adina Hamdouchi (France, n°10, Grand Maître Féminin), Ellinor Frisk (Suède, n°3, Maître Féminin), Christiane Piquemal (France, n°39), Nathalie Franc (France, n°56) et Corinne Planchon (Capitaine Sélectionneuse Nationale 2F). Capitaine - sélectionneur : Jean-Baka Domélevo-Entfellner.

## SALLES DE SPECTACLES

# VICTOIRE 2, ZÉNITH SUD, CORUM, PARK & SUITES ARENA... L'OFFRE EST COMPLÈTE

**En un an de fonctionnement, la Park & Suites Arena a séduit tous les publics et a permis de compléter l'offre de salles de spectacles dans l'Agglomération. 300 000 spectateurs sont venus écouter Britney Spears, suivre un match de tennis ou assister au concert des Enfoirés. En 2012, elle sort le grand jeu...**



À la Park & Suites Arena, comme à Victoire 2, au Zénith Sud ou au Corum, la plupart des spectacles affichent complet.

**E**n 2011, entre un concert à Victoire 2 ou au Zénith Sud, un opéra au Corum et un spectacle à la toute nouvelle Park & Suites Arena, le public avait l'embarras du choix. Et il a répondu présent. Chacune avec ses spécificités, les salles de l'Agglomération ont fait le plein en programmation comme en nombre de spectateurs. Victoire 2 à Saint Jean de Védas, d'une capacité de 660 spectateurs, a reçu plus de 130 artistes de musiques actuelles, le Zénith Sud qui accueille jusqu'à 6000 personnes a enchaîné 102 concerts et spectacles, 325000 personnes se sont rendues au Corum... Avec 300000 spectateurs l'an dernier, la Park & Suites Arena a trouvé sa place en complétant parfaitement l'offre d'accueil de spectacles dans l'Agglomération et a su rapidement se rendre indispensable. Son originalité : sa

polyvalence. Ouverte en septembre 2010 à Pérols, cette salle ultramoderne de 14 000 places réalisée par Montpellier Agglomération, la Région Languedoc-Roussillon et la Ville de Montpellier, est aujourd'hui sans équivalent en France. Dotée d'infrastructures modulables, la Park & Suites Arena, gérée par Enjoy Montpellier, permet d'accueillir des compétitions de tennis, de handball et de catch, des concours d'équitation, du hockey sur glace, mais aussi des concerts comme celui de



En septembre, le Mondial de gymnastique rythmique a réuni les 400 plus grandes championnes de la discipline.

Johnny Hallyday. Cet espace multifonctionnel est également destiné à recevoir les plus importants congrès nationaux et internationaux. Celui du Centre des Jeunes Dirigeants réunira 2 500 personnes en juin. La variété des configurations possibles, grâce à des tribunes rétractables, s'associe à une technologie dernier cri : des sièges confortables dotés de la climatisation, des écrans LED intérieurs et extérieurs, un contrôle d'accès fluide et très sûr. Et comme contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, une toiture équipée de 12000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

### D'importantes retombées économiques

Depuis son ouverture, la Park&Suites Arena attire des dizaines des milliers de spectateurs venus de tout le sud de la France. Pour le concert de Britney Spears, le 21 octobre, des fans se

sont déplacés depuis Barcelone, Toulouse, Lyon et Nice. Cette salle a l'avantage d'être très accessible, à quelques minutes de l'autoroute A9 et en face de l'aéroport. Dès avril 2012, elle sera desservie par la troisième ligne de tramway, ce qui la situera à quinze minutes seulement de la gare de Montpellier. Chaque manifestation suscite d'importantes retombées économiques, notamment dans l'hôtellerie et la restauration. Le partenariat « naming », signé en mai 2011 entre Enjoy Montpellier et le groupe montpelliérain d'appart-hôtels Park&Suites, y contribue en renforçant la promotion du nouvel équipement. En 2012, de grands noms de la scène et des rendez-vous sportifs internationaux sont déjà au programme (*voir encadré ci-dessous*). Entre la Ligue des Champions de handball, le Cirque du Soleil, David Guetta ou Dracula... Le plus difficile sera de choisir ! ♦

### LES PREMIÈRES DATES EN 2012

#### ■ Janvier-février

**Du 30 janvier au 5 février :** Open Sud de France (tennis)

#### ■ Mars

**Du 14 au 18 mars :** « Alegria », le Cirque du Soleil  
**Le 30 mars :** David Guetta

#### ■ Avril

**Le 7 avril :** « Dracula », comédie musicale

#### ■ Mai

**Du 14 au 18 mai :** Johnny Hallyday  
**Du 21 au 27 mai :** Championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine

Programme complet et réservations sur [www.ps-arena.com](http://www.ps-arena.com)

ENVIRONNEMENT

# LE TRI DES BIODÉCHETS AU MENU DES CANTINES

**Il y a trois ans, Montpellier Agglomération lançait la collecte des biodéchets, auprès des particuliers, mais aussi des restaurants et des cantines. Aujourd'hui, de nombreuses communes équipent leurs cantines de poubelles orange, avec le soutien des messagers du tri. Et ça marche ! Reportage à Cournonterral.**



Bérangère Galiano, comme tous les agents de cantine de Cournonterral, s'est mise au tri des biodéchets.

**L**es enfants des écoles de Cournonterral pourraient donner des leçons de tri sélectif à bien des adultes ! Jaune pour les recyclables, orange pour les biodéchets, grise pour le reste : la palette des couleurs des poubelles de l'Agglomération n'a plus de secrets pour eux. En attendant sa tartiflette-salade, cuisinée sur place par la cantine municipale, Clément, 9 ans, explique : « À la maison aussi, on a une poubelle orange, je savais déjà ce qu'il fallait mettre dedans ». Le messenger du tri de Montpellier Agglomération, Jean-Luc Malric, confirme que les enfants sont très réceptifs : « Nos actions de sensibilisation à destination des enfants et des jeunes ont 100% de réussite !

À l'inverse des adultes, ils n'ont pas d'habitudes à changer ». Plus les habitudes sont prises tôt et mieux c'est. Les enfants de l'école Georges Bastide de Cournonterral ont été formés et ils savent distinguer les biodéchets (restes de plats, de fruits, de pain, serviettes en papier...), des ordures ménagères non valorisables (pots de yaourts, petits emballages...). Ils aident ainsi les animateurs et le personnel de cantine à bien faire le tri. « Au début, on devait vraiment faire attention, mais maintenant on a pris l'habitude », explique Bérangère Galiano, agent de cantine à Cournonterral. « Le soutien et le suivi des messagers du tri sur le terrain sont très importants », explique Roxanne Gomez, coordinatrice des

messagers du tri. « On ne fait pas qu'amener des poubelles ou des guides du tri, on revient voir si cela correspond aux besoins, et surtout on implique le personnel, pour qui le tri peut être vu comme un travail supplémentaire... »

### Des communes volontaires

L'engagement des communes pour le tri des biodéchets est primordial pour la réussite des opérations, et c'est pourquoi Montpellier Agglomération ne travaille qu'avec des établissements scolaires volontaires. Certains ont été pionniers, comme ceux de Lattes, qui, de la maternelle au lycée, l'ont adopté dès la mise en service de l'unité de méthanisation Ametyst, avec le soutien de la municipalité.

Montpellier Agglomération a favorisé le mouvement en prenant des mesures financières incitatives : la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour les établissements qui trient les biodéchets est moins élevée ! Menées à Lattes, à Clapiers et Sussargues, ces premières expériences positives ont permis aux messagers du tri de convaincre d'autres communes, et, peu à peu, d'essaimer sur le territoire. En octobre dernier, Patricia Spiegler, adjointe au maire de Cournonterral pour les affaires scolaires, a donc fait sauter le pas à la cantine de sa commune, qui sert près de 400 repas chauds par jour, aux écoles publiques, mais aussi à l'école privée et aux domiciles des personnes âgées. « Tout le monde joue le jeu et ça correspond à notre idée d'une cantine de qualité qui achète le pain au village, prépare des plats sur place et gaspille le moins possible ». Dans certaines communes, un système de « recyclage maison » existait déjà et perdure. À Saint-Geniès-des-Mourgues, les restes de repas sont récupérés pour les chiens des chasseurs, à Montferrier-sur-Lez, pour les animaux d'un éleveur... Montpellier Agglomération étudie maintenant le meilleur moyen d'impliquer les cantines de la Ville de Montpellier dans le tri des biodéchets. Affaire à suivre. ♦

### EN SAVOIR PLUS

Les messagers du tri peuvent intervenir dans les établissements scolaires à partir du CE2, à la demande des enseignants, pour mener des actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.

**N° gratuit | 0800 88 11 77**

Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.montpellier-agglo.com](http://www.montpellier-agglo.com)

# DES ÉTANGS LITTORAUX D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

**Le 2 février, sera célébrée la Journée mondiale des zones humides <sup>(1)</sup>, l'occasion de découvrir ou redécouvrir un espace naturel remarquable : les Étangs Palavasiens. 6 000 hectares préservés, de Pérols à Frontignan, riches d'une biodiversité exceptionnelle.**



Les anciens salins de Villeneuve-lès-Maguelone font partie du site protégé des Étangs Palavasiens qui s'étend de l'étang de la Peyrade à Frontignan jusqu'à celui du Méjean à Lattes et Pérols.



« C'est en s'impliquant tous dans la gestion durable de ces sites d'importance internationale que nous réussirons à les préserver »

**Noël Segura,**  
maire de Villeneuve-lès-Maguelone,  
conseiller spécial d'Agglomération chargé  
des Zones humides et étangs littoraux

• **L'**Agglomération abonde d'espaces naturels remarquables. Un patrimoine commun protégé durablement dans l'aménagement de son territoire. Parmi ces sites, les Étangs Palavasiens situés notamment à Pérols, Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone, offrent une mosaïque de milieux naturels d'une richesse inestimable. « *Ce chapelet de lagunes classé Natura 2000 est un paysage unique que les communes et collectivités riveraines préservent depuis des années en bonne intelligence avec les acteurs locaux* », explique Noël Segura, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, conseiller spécial d'Agglomération chargé des Zones humides et étangs littoraux. Cette politique volontariste a été récompensée dès 2008 avec l'obtention du label international « *site RAMSAR* » qui préserve les milieux naturels dont la faune et la flore sont jugées sensibles.

### Une faune et une flore remarquables à préserver

Site d'accueil des flamants roses, lieu d'hivernage des avocettes élégantes et de reproduction des sternes naines, nurserie pour les loups, les dorades et les anguilles, habitat de la tortue cistude d'Europe, de six espèces de lézards et trois de serpents protégées, mais aussi cadre d'une flore riche de 67 espèces remarquables... Ces étendues d'eau mi-salée mi-douce représentent une réserve de biodiversité exceptionnelle. Le SIEL (Syndicat mixte des Étangs Littoraux) qui regroupe les sept communes concernées par ces lagunes, est en charge de sa protection. Installées depuis l'été dernier sur les salines de Villeneuve-lès-Maguelone, au cœur des Étangs Palavasiens, ses équipes accueillent le public, tous les mercredis. « *Avec le SIEL et le Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon nous réussissons à faire cohabiter sur ce site les promeneurs, les éleveurs de chevaux, les professionnels de la*

*pêche, et même les chasseurs, ce qui est d'ailleurs une première en France!* », précise Noël Segura, fin connaisseur des milieux aquatiques. Sur tout le site des Étangs Palavasiens, les initiatives se multiplient pour protéger et valoriser ce patrimoine lagunaire tout en conciliant les activités humaines. L'an dernier, Villeneuve-lès-Maguelone a, par exemple, rejoint Pérols dans son programme de réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain. Cet engagement fort, qui a été récompensé par le ministère de l'Écologie <sup>(2)</sup>, permet de réduire les ruissellements polluants vers les lagunes. Il participe ainsi à l'amélioration de la qualité des eaux qui a particulièrement progressé dans les Étangs Palavasiens depuis la réalisation de la station d'épuration de Montpellier Agglomération Maera à Lattes. « *C'est en s'impliquant tous dans la gestion durable de ces sites lagunaires que nous réussirons à préserver ces espaces naturels d'importance internationale!* », conclut l'élu de l'Agglomération. ♦

<sup>(1)</sup> La Journée mondiale des zones humides commémore la signature de la Convention pour la conservation des zones humides, signée le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar.

<sup>(2)</sup> Ce programme a reçu le 15 novembre 2011 le prix du Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes.

### EN SAVOIR PLUS

**SIEL, Syndicat mixte des Étangs Littoraux**  
Villeneuve-lès-Maguelone  
Tél. : 04 67 13 88 57  
[www.siel-lagune.org](http://www.siel-lagune.org)

### ■ Journées mondiales des zones humides

Dimanche 5 février, de 14h à 16h.  
Animation pour les 4-8 ans, à la rencontre de « *Salinou* » avec goûter des produits des lagunes. Sur réservation.

# UNE LONGUEUR D'AVANCE

Montpellier Agglomération inaugurerà le 6 avril les majestueuses lignes 3 et 4 du tramway, dont le design signé Christian Lacroix se révèle au gré des premiers essais.

Après 3 ans de travaux, qui ont créé près de 3 000 emplois, le chantier touche à sa fin. Des quartiers entiers en ressortent totalement transformés.

Avec ses 4 lignes sur 56 kilomètres, le tramway constitue l'épine dorsale du réseau de transports de Montpellier Agglomération. Connecté aux bus et aux parkings relais, articulé avec Velomagg' et Modulauto, il dessert tout le territoire et répond aux besoins de tous les usagers. Ce réseau préfigure les mobilités de demain, orientées par le Plan de Déplacements Urbains, qui fixe un objectif de 50% de déplacements éco-mobiles d'ici 2020...

Dans ce domaine aussi, Montpellier Agglomération entend garder une longueur d'avance.





# AVANCE



# 4 LIGNES ET 282 000 VOYAGES/JOUR !

**Le 6 avril prochain, Montpellier Agglomération inaugurera deux nouvelles lignes de tramway simultanément, une 1<sup>ère</sup> en France. Avec ses 4 lignes et ses 56 kilomètres de rails, le nouveau réseau desservira 8 communes et 83 stations. Bienvenue dans une nouvelle dimension !**



Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, Robert Subra, Vice-président chargé des transports, le designer Christian Lacroix et Serge Florence, 1<sup>er</sup> adjoint à la Ville de Montpellier ont accueilli la première rame de la ligne 4 présentée aux Montpelliérains, place Saint-Denis, le 22 décembre dernier.



« Je tiens à remercier les habitants pour leur patience, qui sera bientôt récompensée »

**Robert Subra,**  
Vice-président de Montpellier Agglomération chargé des Transports

**L**e 22 décembre dernier, en guise de cadeau de Noël, Montpellier Agglomération dévoilait la 1<sup>ère</sup> rame tout en or de la ligne 4. Durant les mois à venir, elle circulera sur la ligne 2 dans son nouvel habillage. Côté travaux, les plateformes sont réalisées et il ne reste plus qu'à équiper les stations, terminer les revêtements et régler le système de carrefours. Les délais ont été respectés. « Nous avons anticipé les travaux et lancé les deux lignes en même temps dès le printemps 2009 pour soutenir les entreprises du BTP face à la crise et créer de l'activité économique : ce

chantier, c'est 530 millions d'euros et 3000 emplois ! », explique Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué aux Transports. « Il est vrai que cela a été long et difficile pour certains, et je tiens à remercier les habitants de l'agglomération pour leur patience, qui sera bientôt récompensée ».

Les habitants de quartiers traversés peuvent d'ores et déjà mesurer l'impact sur le paysage urbain, au centre-ville où le Faubourg de la Saunerie devient piéton, mais aussi avenue Raymond Dugrand - Georges Frêche, sur l'avenue de Lodève ou dans le secteur des Près d'Arènes. Murs en pierres de Lozère,

plantations d'arbres et de gazon, pistes cyclables le long des voies : la voirie et ses abords sont transformés. Le chantier a aussi été l'occasion de percer deux nouvelles voies : la rue Germaine Tillon, dans le quartier de la Rauze, et l'avenue Masséna, près de l'avenue de Lodève.

## Des trajets plus directs et plus courts

Avec les lignes 3 et 4, 27 kms de voies supplémentaires et de nombreux points d'interconnexions, le réseau de tramway de Montpellier Agglomération prend une autre dimension et maille tout le territoire. Ses 83 stations desserviront 45% des emplois et 50% de la population de l'agglomération. La ligne 3 intègre au Nord-Ouest des zones d'habitat et d'emplois à forte densité (Hôtel du Département, Sanofi, Petit Bard...), et au Sud-Est la zone de l'ÉcoCité avec une forte activité marchande. La ligne 4, qui s'appuie sur des tracés déjà existants en contournant le centre-ville, offre 10 points de correspondance et renforce l'accès des communes au cœur de l'Agglomération. Grâce à ce réseau astucieusement redessiné, les lignes seront plus directes et 10 minutes de temps de trajet seront gagnées entre La Mosson et la gare Saint-Roch, ainsi qu'entre Jacou et la gare Saint-Roch. Tout à la fois beau et pratique, le nouveau réseau de tramway de Montpellier Agglomération devrait assurer 282000 voyages par jour : 130000 sur la ligne 1, 60000 sur la ligne 2, 77000 sur la ligne 3 et 15000 sur la ligne 4. ♦



Sur la ligne 3, le designer Christian Lacroix s'est inspiré d'animaux marins pour créer un habillage aux couleurs chatoyantes.



### Et déjà : la ligne 5

La 2<sup>e</sup> phase de la concertation sur le tracé de la ligne 5, entre Lavérune et Prades-le-Lez, a été lancée début décembre, avec la première réunion publique qui s'est tenue à Clapiers.

Les prochaines réunions publiques concernant les communes traversées se tiendront, à 18h, aux dates et lieux suivants :

■ **12 janvier** - Prades-le-Lez – Salle Jacques Brel

■ **19 janvier** - Montpellier Centre – Espace Pitot  
- Salle Guillaume de Nogaret

■ **26 janvier** - Montpellier Nord – Palais des Sports  
René Bougnol (salle Karabatic)

■ **2 février** - Montpellier Ouest – Maison Pour Tous Colucci

■ **7 février** - Lavérune et Saint Jean de Védas –  
salle polyvalente du Château des évêques de Lavérune

Un site internet a été créé pour l'occasion :

[www.ligne5-montpellier-agglo.com](http://www.ligne5-montpellier-agglo.com). Vous pouvez y poster votre avis et y retrouver le programme détaillé des réunions publiques.

#### CHIFFRE

# 183 000

C'est le nombre d'heures travaillées par des personnes en insertion sur le chantier, soit 12% du nombre total d'heures travaillées, grâce à la clause sociale intégrée par Montpellier Agglomération aux marchés publics du tramway.

PREMIÈRE  
EN FRANCE

## Un simulateur pour former les conducteurs



350 conducteurs de la TaM seront formés sur un simulateur au centre de maintenance des Hirondelles.

La mise en service des lignes 3 et 4 va rendre plus complexe le passage de la gare Saint-Roch, cœur stratégique du réseau où se connectent les quatre lignes. Aux heures de pointe, une rame passera toutes les 35 secondes à la gare Saint Roch, ce qui nécessitera une conduite « à vue », avec une signalisation basée sur le principe de la priorité à droite. Pour préparer les 350 conducteurs, TaM a loué à Transdev pour trois mois un simulateur de conduite, utilisé pour la première fois pour le tramway. Les conducteurs s'y familiarisent avec les nouvelles configurations et signalisations et apprennent à réagir à des situations telles que la présence de piétons ou de deux roues...

# DES SOLUTIONS POUR MOINS DE POLLUTION

**La fin de l'énergie à bon marché et la forte croissance urbaine conduisent à repenser nos modes de déplacements. Montpellier Agglomération a fixé un objectif de 50% de déplacements écomobiles à l'horizon 2020. Tram, vélo, auto-partage... Vous avez le choix !**

**U**n kilomètre peut être parcouru en 10 minutes à pied ou en 3 minutes à vélo. Sachant qu'une voiture individuelle coûte 20 fois plus cher qu'un abonnement aux transports publics et 60 fois plus que l'entretien d'un vélo, sachant que près de 40% de nos déplacements automobiles sont inférieurs à 3 kilomètres... Cela laisse une grande marge de progression dans l'écomobilité. Pour vous aider à franchir le cap, Montpellier Agglomération offre un large panel de transports alternatifs à la voiture individuelle. ♦

## VÉLOMAGG' ET PISTES CYCLABLES

Le service de location de vélos VéloMagg' a rencontré son public, avec une progression de 10% en 2010, et de 13% sur la courte durée. Il permet d'emprunter un vélo pour 4 heures ou 6 mois, à des tarifs très compétitifs (1€ les 4 heures pour les occasionnels). Dès 2012, un nouveau système de location par CB directement sur la borne sera mis en place (voir page 31). Par ailleurs, Montpellier Agglomération a aménagé des pistes cyclables dans les deux sens sur l'ensemble du tracé des lignes 3 et 4 du tramway.



## LA VOITURE, AUTREMENT

L'autopartage, qui consiste à partager une voiture, et le covoiturage, qui permet de partager un trajet, sont en plein boom.

**Modulauto** assure le service autopartage pour Montpellier Agglomération : 19 stations, à Montpellier et Castelnau-le-Lez, vous permettent d'emprunter une voiture pour quelques heures ou une journée, à un tarif préférentiel pour les abonnés TaM. Les voitures sont garées à des emplacements réservés matérialisés par un totem. 7 nouvelles stations, dont une à Lattes et 6 à Montpellier, seront installées au printemps le long des lignes 3 et 4 du tramway. Ce service est idéal pour des personnes qui roulent moins de 10 000 kms par an et ont une station à proximité.

[www.modulauto.net](http://www.modulauto.net) et [www.montpellier-agglo.com/tam](http://www.montpellier-agglo.com/tam)

Le **covoiturage** s'organise sur des sites internet, dans le voisinage ou l'entreprise. Montpellier Agglomération a conçu un site de covoiturage gratuit et ouvert à tous, auxquels sont connectés les salariés des entreprises signataires d'un Plan de Déplacements d'Entreprise (voir ci-contre). Des aires de covoiturage, points de rendez-vous pour les automobilistes ont également été créées dans certaines communes : Castries, Prades-le-Lez et Clapiers.

Par ailleurs, sur chaque parking d'échange tramway, 5 places sont réservées au covoiturage. Pour pouvoir les utiliser, il suffit de retirer un macaron en agence TaM, dans les Maisons de l'Agglomération ou de le télécharger sur le site de covoiturage.

<http://covoiturage.montpellier-agglo.fr>

## TRAMWAY ET BUS NON POLLUANTS



Le 6 avril 2012, avec la mise en service des lignes 3 et 4, le réseau de tramway desservira 50% de la population. Esthétique, confortable, il peut être associé à d'autres modes de transports, comme le vélo ou la voiture grâce aux parkings tramway (photo). Quant aux bus, 75% d'entre eux sont des bus non polluants roulant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), climatisés et accessibles aux personnes handicapées. À terme ils seront tous remplacés.

## À PEDIBUS OU EN HIPPOBUS POUR LA SANTÉ

Une solution pour tous les petits trajets, efficace contre la pollution, et bénéfique pour la santé des adultes comme des enfants : la marche à pied. Au niveau des écoles et des communes, les initiatives de ramassage scolaire à pied se multiplient. Plus insolite, le ramassage scolaire en calèche... À Vendargues, le cheval de trait Quignon et sa calèche proposent un ramassage scolaire aux écoliers, matin et soir. Une initiative originale dénommée «Hippobus».



© DR

Et aussi...

### Transports en commun

#### Une politique d'accessibilité volontariste



Un tramway accessible à tous.

L'accessibilité des transports aux personnes handicapées a été rendue possible par l'arrivée du tramway, dès la mise en service de la ligne 1 en 2000, bien avant le vote de la loi sur l'accessibilité en 2005. Aujourd'hui, la totalité du parc de bus est également équipée d'un système de plateforme qui permet l'accès aux personnes en fauteuil roulant. Montpellier Agglomération subventionne, par ailleurs, le Groupement pour l'insertion des personnes Handicapés Physiques (GIHP), qui assure un transport à la demande dans des minibus adaptés.

### Plan de Déplacements Entreprise

#### Un soutien aux transports doux

Depuis juillet 2005, Montpellier Agglomération propose aux entreprises de signer une convention, le Plan de Déplacements Entreprise (PDE), afin d'offrir à leurs salariés des solutions alternatives à la voiture individuelle. Les employeurs s'engagent à rembourser une partie des abonnements annuels TaM à leurs employés, remboursement auquel Montpellier Agglomération ajoute 10% de bonification. À ce jour, 90 conventions PDE ont été signées, qui ont permis de réaliser 4 390 abonnements annuels aux transports en commun.

### Amigo

#### Des bus pour les noctambules

Avec l'Amigo, Montpellier Agglomération a été une des premières agglomérations hors Paris à mettre en place des bus de nuit pour desservir les haut-lieux de la vie nocturne, en 2002. Il dessert les discothèques de l'avenue Raymond Dugrand - Georges Frêche et de l'avenue de Palavas les jeudi, vendredi et samedi, de minuit à 5 heures du matin.

Ce service emprunté par 1 000 à 1 500 jeunes par week-end participe à la lutte contre les accidents de la route, première cause de mortalité chez les 15-24 ans.



### Christophe MORALÈS

Vice-président délégué à l'Urbanisme et la Politique Foncière

## Le Plan de Déplacements Urbains 2010-2020 sera adopté début 2012. Quels sont ses objectifs ?

Nous voulons passer de 39% de déplacements « écomobiles » (en 2003) à 50% en 2020 sur l'Agglomération, et de 50% à 65% sur la Ville de Montpellier. Pour y parvenir, nous engageons une véritable révolution des mobilités. Il s'agit de mettre le citoyen au cœur de la conception des réseaux de transports, des espaces publics et de la ville. Ce citoyen est tour à tour piéton, cycliste, usager des transports en commun ou automobiliste... Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) prévoit la ville des courtes distances, qui rapproche les zones d'habitat, d'emploi et de services ; une ville où le réflexe automobile est limité, grâce à des actions sur le stationnement et la voirie, mais aussi grâce à une offre de transports performante et intermodale.

## Concrètement, qu'entendez-vous par « intermodalité » ?

Il s'agit de créer des points de connexions qui permettent à l'utilisateur de combiner plusieurs modes de transports. C'est le principe des parkings tramway, où les automobilistes se garent avant de poursuivre en tram vers le centre-ville. Leur fréquentation est en hausse de 1,3% depuis 2009. Avec les lignes 3 et 4, nous aurons trois nouveaux parkings tramway : tout près de l'A75, Bonnier de la Mosson, à la sortie de l'A9, Garcia Lorca - Près d'Arènes, et, le long de la D66, le Parc des Expositions. Nous réorganiserons également le réseau de bus en rabattant les lignes sur le tram. À terme, les bus d'Hérault Transports Trains Express Régionaux (TER), seront aussi connectés au tram.

## Pensez-vous que les habitants soient prêts pour cette révolution des mobilités ?

La fréquentation des transports en commun et l'usage du vélo sont en hausse. De plus en plus d'habitants du centre-ville renoncent à une seconde voiture ou même à la première. Une partie des habitants, en périphérie, est toujours contrainte d'utiliser la voiture et il n'est pas question de les pénaliser. Nous leur offrons des solutions avec les parkings tramway et bientôt, les pôles d'échanges tram - TER. Chacun sait que le temps de l'énergie à bon marché est derrière nous, chacun a également envie d'une ville respirable et accessible à tous. À l'agglomération, avec ses partenaires, de proposer des transports en commun efficaces. C'est ce que nous faisons.

# TOUJOURS PLUS DE NOUVEAUTÉS

**Une clé USB pour titre de transports, des abribus solaires, le transport à la demande... L'innovation technologique et l'inventivité de Montpellier Agglomération bénéficient aux usagers des transports. Et les projets ne manquent pas.**

**D**epuis 2009, les abonnés de TaM ont le choix pour le support de leur titre de transport entre une carte et une clé USB, qui peut être rechargée directement sur ordinateur. Cette clé USB TaM, unique en France, a reçu le prix « Parole d'élus » décerné par Orange aux collectivités innovantes. En 2012, Montpellier Agglomération et la TaM poursuivront leurs efforts pour faciliter l'accès aux services publics grâce aux technologies de l'information et de la communication. L'achat de titres en lignes sera étendu et les usagers occasionnels pourront également acheter sur le site de la TaM des titres simples, pour un trajet ou une journée. Auparavant, ils auront pu repérer leur trajet

grâce à un calculateur d'itinéraires amélioré et avoir un aperçu du trafic en temps réel grâce à l'application Mobitrans, disponible sur le site et en application mobile. Sur le terrain, les horaires de passage - et les éventuelles perturbations - sont également donnés en temps réel grâce à des panneaux lumineux, les bornes d'information aux voyageurs (BIV). Toutes les stations de tramway et, depuis 2011, 300 stations de bus en sont équipés.

### Vers de nouveaux services en ligne

Un titre de transport unique dans votre téléphone mobile, c'est ce que prépare Montpellier Agglomération, dans le cadre du projet Emma, financé dans le cadre des « investissements d'avenir » de l'ÉcoCité et par les

fonds européens du FEDER. Fin 2013, la plateforme Emma permettra aux voyageurs d'acheter ou de télécharger en ligne toutes sortes de titres de transports, que ce soit des tickets ou des abonnements aux transports en commun, pour le stationnement dans les parkings TaM, des locations de VéloMagg' ou de Modulauto... Ce titre de transport pourra être transféré sur différents supports : une carte ou une clé USB ou directement sur la carte SD de votre téléphone portable qui vous servira alors de titre de transports, même déchargé. Dans un deuxième temps, cette plateforme intégrera d'autres services de l'Agglomération, et vous pourrez aussi y acheter un billet d'entrée au musée Fabre ou à la piscine par exemple. À plus long terme, ces services en ligne ou sur



La Clé TaM, une clé USB comme carte de transport.

mobile, intégrant le trafic en tant réel et les calculateurs d'itinéraires, seront étendus à d'autres modes de transport, en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon pour le TER, la Ville de Montpellier pour les parkings et le Département de l'Hérault pour les bus Hérault Transport. ♦



Le trafic en temps réel est indiqué à chaque station par des panneaux lumineux, et sur l'application mobile Mobitrans.



Le parking d'échanges tramway « Saint Jean le Sec » à Saint Jean de Védas produit de l'électricité verte.

## À L'OMBRE DES PANNEAUX SOLAIRES

Début décembre, Montpellier Agglomération et la TaM ont mis en service 89 ombrières photovoltaïques sur deux parkings d'échanges tramway : « Georges Pompidou » à Castelnau-le-Lez et « Saint Jean le Sec » à Saint Jean de Védas. Ces panneaux couvrent 540 places de stationnement sur une superficie de 7364 m<sup>2</sup> et produisent une puissance cumulée de 1 MWc, soit les besoins annuels en énergie de 450 foyers. Ils permettent d'économiser plus de 260 tonnes/an de CO<sub>2</sub>, sans compter l'effet - non quantifiable - des ombrières lors de la mise en route des véhicules stationnés à l'ombre. Ces installations, amenées à se développer sur les futurs parkings tramway, s'inscrivent dans la politique de développement durable de Montpellier Agglomération qui équipe la plupart de ses bâtiments de panneaux solaires thermiques photovoltaïques.

Montpellier Agglomération a également fait l'acquisition de 20 abribus à toiture photovoltaïque, dont 15 ont déjà été installés, dans des zones où le raccordement au réseau électrique s'avère compliqué et coûteux. Ces abribus sont autonomes et produisent eux-mêmes, par accumulation, l'énergie nécessaire à leur éclairage.

## DEMANDEZ LE BUS !

Depuis le 29 août, Montpellier Agglomération assure un « transport à la demande » (TAD), en remplacement de la ligne de bus 35, entre Castelnau-le-Lez et Montpellier. Cette ligne était peu fréquentée et ses amplitudes horaires parfois très longues pouvaient atteindre une heure entre deux bus. À la demande de la commune, Montpellier Agglomération l'a remplacée par un monospace de 8 places qui effectue le trajet à la demande. La voiture emprunte le même parcours que l'ancienne ligne 35, entre Mas du Rochet / Aube Rouge et Les Aires, en passant par la station Charles-de-Gaulle qui assure la connexion avec la ligne 2 de tramway. La fréquence des passages est de 20 minutes, du lundi au samedi de 6h30 à 21h, et toutes les heures le dimanche et les jours fériés. Le titre TaM peut être acheté à l'avance ou à bord. Les passagers doivent toutefois effectuer leur réservation auprès du service Résa'TaM au moins une heure à l'avance, sur une centrale de réservation accessible par téléphone ou sur Internet. 340 personnes sont déjà inscrites à ce service. Un tiers des usagers sont des retraités, un tiers des actifs, et un dernier tiers sont des étudiants. Forte de cette fréquentation en progression constante depuis la mise en place du service, Montpellier Agglomération envisage de lancer un service équivalent dans les zones suburbaines. Dès 2012, plusieurs lignes de bus devraient ainsi passer en mode TAD à Pérols, Jacou, Montaud, Saint-Drézéry, Clapiers ou Saint Jean de Védas...

Inscription et réservations au 04 67 22 87 87 rubrique Résa'TaM ou sur Internet [montpellier-agglo.com/tam](http://montpellier-agglo.com/tam)

# vélomagg'

## Des Vélomagg' plus simples d'usage

Au printemps, un nouveau système de location de vélos sera mis en place, qui permettra de louer directement un vélo à la borne avec une carte bancaire. L'utilisateur n'aura plus besoin de passer de coup de téléphone à TaM comme c'était le cas jusque-là. Par ailleurs, un lien sera établi entre le vélo et sa clé, ce qui permettra d'éviter que les clés ne soient rendues sans le vélo, ce qui posait des problèmes de gestion à TaM. Autre avancée, ce vélo « intelligent » donnera des informations à l'utilisateur sur son temps de trajet et son temps de location. Le déploiement de ces nouveaux Vélomagg' commencera au printemps et s'étalera sur toute l'année 2012. Il sera expérimenté sur 4 stations : gare Saint-Roch, place de la Comédie, place Albert 1<sup>er</sup> et place de l'Europe.



Un bus « à la demande » bientôt disponible dans de nombreuses communes de l'Agglomération.

# VERS UNE VILLE À BAS CARBONE

**Le projet ÉcoCité, qui couvre un territoire de 2 500 hectares entre Castelnau-le-Lez et Pérols, vise à inventer la ville de demain. La question énergétique y occupe une place centrale. L'objectif est de réduire les charges des habitants tout en utilisant 80 % d'énergies renouvelables.**

**C**onstruire une ville méditerranéenne à énergie positive. Tel est l'un des enjeux du projet ÉcoCité, engagé par Montpellier Agglomération et les communes de Castelnau-le-Lez, Montpellier, Lattes et Pérols. L'objectif : réduire les charges des habitants et prévenir les conséquences du changement climatique.

## Un laboratoire en matière d'économie d'énergie

« 44 % des consommations énergétiques proviennent du logement et des activités tertiaires, explique Frédéric Cauvin, directeur d'Énergies du Sud, filiale de la SERM. Comme il sera difficile de changer les choses de façon importante dans l'existant, il faut être exemplaire sur les nouveaux projets. » Le territoire d'ÉcoCité, appelé à accueillir 50 000 habitants supplémentaires dans les quinze ans à venir, va donc servir de laboratoire en la matière. Début octobre, l'État a sélectionné ou pré-sélectionné quatorze des projets innovants présentés par Montpellier Agglomération sur ce territoire. Six d'entre eux concernent la gestion énergétique. « Nous avons travaillé sur trois axes, souligne Fabien Blasco, directeur adjoint du foncier

et de l'aménagement et chef du projet ÉcoCité à Montpellier Agglomération. *D'abord la performance énergétique des bâtiments, ensuite la valorisation des énergies renouvelables et des énergies de récupération, enfin l'efficacité des systèmes de production et de distribution d'énergie.* »

## Jouer la complémentarité entre les besoins

L'une des innovations consiste à envisager la gestion énergétique à l'échelle d'un îlot urbain et non plus seulement d'un bâtiment. Cette approche permettra d'optimiser la production et de jouer sur la complémentarité entre les besoins pour organiser des échanges thermiques au sein de chaque îlot. Elle sera expérimentée sur deux sites démonstrateurs. Le premier est l'îlot de la Mantilla, piloté par la Ville de Montpellier, un programme mixte de 31 000 m<sup>2</sup> situé sur l'avenue Raymond-Dugrand. Le second concerne l'extension du parc d'activités de l'Aéroport, à Pérols. Sur ces deux sites, la part des énergies renouvelables dépassera 80%. L'îlot de la Mantilla sera chauffé et rafraîchi par une centrale de trigénération à bois. Le Parc de l'Aéroport puisera et relâchera des calories sous terre grâce à un champ de sondes géothermiques. Dans ce dernier quartier,

l'optimisation énergétique a été prise en compte dès la phase de conception. « Il y a eu un travail itératif entre les architectes, les urbanistes et les énergéticiens pour produire un îlot économe en énergie, détaille Frédéric Cauvin. Cela a conduit à optimiser la forme et l'orientation des bâtiments pour les protéger du soleil, favoriser l'éclairage naturel et optimiser la production de chaleur et d'électricité solaires. »

L'accent est mis également sur la spécificité climatique de la région, l'objectif étant de construire des bâtiments qui ne soient pas seulement confortables l'hiver, mais aussi l'été. « Une étude de l'Ademe montre qu'avec le réchauffement climatique, même des bâtiments construits avec la norme BBC pourraient devenir invivables l'été, indique Frédéric Cauvin. Nous risquerions alors d'avoir des consommations d'énergie deux à trois fois plus importantes en été qu'en hiver. Il faut donc adapter nos manières de construire au contexte méditerranéen. » « Montpellier a toujours été précurseur en matière de maîtrise de l'énergie, rappelle Thierry Laget, directeur général de la SERM. Il y a ici un savoir-faire fondé sur plus de vingt ans d'expérience en matière de réseaux de chaleur et de gestion raisonnée de l'énergie. » Le projet ÉcoCité ouvre à ce savoir-faire un nouveau champ d'application. ♦

## UNE CENTRALE DE TRIGÉNÉRATION À BOIS

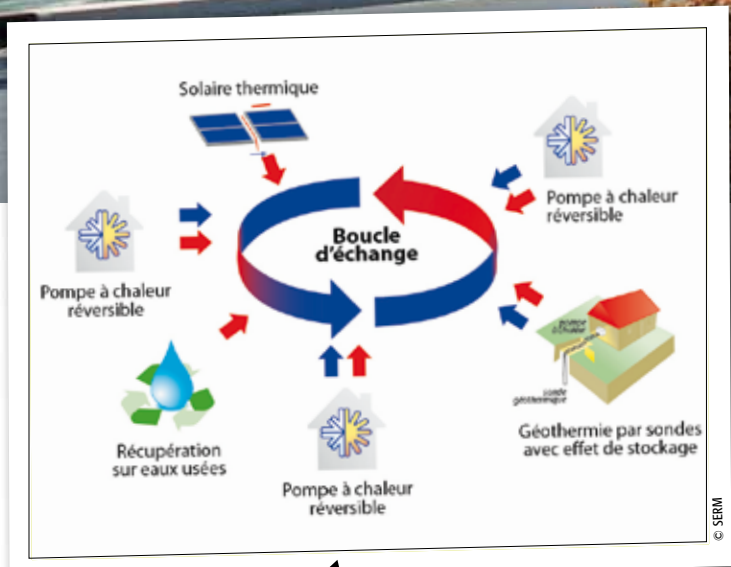
Produire de la chaleur, du froid et de l'électricité avec de la biomasse. La SERM prévoit de construire une centrale de trigénération à bois dans le quartier de Port-Marianne. Cet équipement, d'une capacité de 2 MW, desservira, via un réseau de chaleur, 5 200 logements et 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux, commerces et équipements publics dans les Zac Jacques-Cœur, Parc Marianne, Rive Gauche et République. Il alimentera en particulier l'îlot de la Mantilla. Son coût est estimé à 27,6 millions d'euros. Ce projet n'a pas été retenu par l'État dans le cadre de sa première sélection, début octobre, mais il a été jugé éligible à la deuxième phase de la sélection.





## LES RESSOURCES DE LA GÉOTHERMIE

L'îlot Parc de l'Aéroport sera équipé d'un réseau de quelque 200 sondes géothermiques qui plongeront à 200 mètres sous terre. Originalité du projet : ce dispositif servira non seulement à fournir de la chaleur l'hiver mais aussi à évacuer les calories issues de la production de froid en été. Cette énergie sera donc stockée dans le sous-sol, au lieu d'être dispersée dans l'atmosphère et de créer un îlot de chaleur urbain. « L'objectif est d'arriver à un équilibre thermique sur l'année, ce qui permettrait de maintenir des conditions de paysage à long terme, indique Frédéric Cauvin, directeur d'Énergies du Sud. Nous aurions alors une énergie vraiment renouvelable. »



## UNE BOUCLE D'ÉCHANGE

L'îlot Parc de l'Aéroport sera équipé d'une boucle d'eau chaude souterraine à laquelle seront raccordées toutes les sources de production d'énergie : géothermie, solaire thermique, mais aussi récupération de chaleur sur les eaux usées. Cette boucle thermique, qui desservira tous les bâtiments, assurera la totalité des besoins en chaud et en froid du quartier via des pompes à chaleur réversibles. Elle permettra ainsi des échanges entre bâtiments. « Certains utilisateurs ont besoin de chaleur ou de froid toute l'année, observe Frédéric Cauvin. Au lieu de produire la totalité de cette énergie, il sera possible d'en récupérer une partie sous forme d'échanges gratuits. »

Dans la ville méditerranéenne à énergie positive de demain, l'utilisation de panneaux solaires deviendra systématique.

## LES RENDEZ-VOUS de l'Agglomération dans les communes

### Les concerts du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération

#### GRABELS

##### Dimanche 8 janvier à 17h30

Concert des Professeurs, ensemble de cuivres - « De Saint-Marc de Venise à Buenos Aires ».

Au programme des œuvres de G. Gabrielli, M. Franck, E. Grieg, G. Delerue, M. Colombier et A. Piazzola.

#### Église

Ce concert sera suivi du feu de la Saint Julien sur la place de la coopérative à partir de 19h30, organisé par l'association Lou Dragas et la Ville de Grabels.

#### MONTPELLIER

##### Samedi 14 janvier à 16h et 17h30

Concert des chœurs CE1 et CE2 de Caroline Comola et de Patrice Baudry avec la participation des instrumentistes du conservatoire. « Les Chantefables » de R. Desnos, mis en musique par Y. Bourrel. *Maison des chœurs*

#### MURVIEL LES MONTPELLIER

##### Vendredi 27 janvier à 20h30

Concert de l'ensemble de saxophones. Œuvres d'E. Elgar, E. Grieg, C. Debussy, S. Rachmaninov, J. Nagao et JD Michat. *Salle polyvalente*

#### LE CRÈS

##### Dimanche 29 janvier à 11h

Concert des professeurs « de la scène au salon ». Laurent Georgel hautbois et Héloïse Dautry harpe. *Salle le Chai*



© DR



## LAVÉRUNE

### CONFÉRENCE

## L'abstraction dans les années 50

**Mardi 24 janvier**, Claude Basty, médiateur culturel au musée Fabre de Montpellier Agglomération présente, en partenariat avec l'association des amis du musée Hofer-Bury : « L'abstraction dans les années cinquante ». Une conférence réalisée dans le cadre de l'exposition « Les sujets de l'abstraction » réunissant 101 œuvres de l'exceptionnelle collection de la fondation Gandur pour l'Art. Jusqu'au 25 mars au musée Fabre.

Château de Lavérune, salle médiévale

Et aussi...

#### JEUX

**Samedi 4 février**, marathon des jeux de 15h à 23h au centre de loisirs « La clé des champs ». Entrée libre.

## GRABELS

### FESTIVAL

## Le piano dans tous ses éclats

**Du 2 au 5 février**, l'École de Musique Francine Nordland et la Ville de Grabels organisent la 3<sup>e</sup> édition du festival Le Piano dans tous ses éclats à la salle de la Gerbe. Quatre grands concerts et de multiples manifestations autour du piano sont programmés pour les scolaires, les écoles de musique et le grand public.



Renseignements : 04 67 10 41 13



#### Jeudi 2 février

9h30-10h30 et 10h30-11h30 : 2 séances scolaires « Babar » de Francis Poulenc par Sébastien Crocq

19h : Master-class donnée par Billy Eidi

#### Vendredi 3 février

9h30-10h30 et 10h30-11h30 : 2 séances scolaires « Babar » de Francis Poulenc par Sébastien Crocq

20h30 : récital « Chopin et ses disciples russes » par Billy Eidi. Tarif : 10€, gratuit jusqu'à 16 ans.

#### Samedi 4 février

10h : Master-class donnée par Billy Eidi

De 14h à 16h : scène ouverte aux élèves des écoles de musique et Conservatoire

16h30 : pour tout public : « Babar » de Francis Poulenc par Sébastien Crocq

20h30 : récital « De Chopin au Jazz » par Jeff Martin. Tarif : 10€, gratuit jusqu'à 16 ans.

#### Dimanche 5 février

10h : scène ouverte aux jeunes et aux adultes amateurs  
20h30 : « La Diva dans tous ses éclats » par Nathalie Nicaud et Jeff Martin. Tarif : 10€, gratuit jusqu'à 16 ans.

Tél. 04 67 10 03 86



© DR

## LE CRÈS

### CHORALE

## Les Quarts de Ton en concert

L'association Le Crès Arts et Culture organise **dimanche 22 janvier**, à 17h, un concert avec le groupe vocal les « Quarts de Ton ». Ces chanteurs interpréteront un large répertoire composé de chansons françaises humoristiques, de gospel et de musiques du monde.

Le Chai, rue de la Meulière

Tarif : 8€

Tél. 04 67 87 18 58

## PIGNAN

### SPORT

## Efforts et réconforts sur les pistes des garrigues



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le Trail de Pignan « Les pistes des garrigues » se déroulera le **dimanche 5 février** entre garrigues et vignes, sur un parcours technique et vallonné. Au programme, cinq types de courses : la Pignanaise 5 km, la Garriguette 11 km, le Coulazou 16 km, la Pessine 26 km et le Mara-trail 42 km... Plus de 1 000 concurrents sont attendus pour cette course qui remporte chaque année un très grand succès. Tous les coureurs pourront se détendre en fin de course entre les mains des kinés et ostéos... Convivialité, sportivité et solidarité seront les maîtres-mots de cette édition avec la participation de l'association Kokcinelo qui lutte contre la neurofibromatose, et le collectif L'Emile Cœurs de Montpellier qui sensibilise au don pour la greffe.

[www.traildepignan.com](http://www.traildepignan.com)

## MURVIEL-LES-MONTPELLIER

### CULTURE

## MiniRAT 2012



En attendant de célébrer les 16 ans de la fête du RAT en mai prochain, Art Mixte et le Collectif RAT ont programmé le **samedi 21 janvier** une avalanche de spectacles, amateurs et professionnels pour les Mini Rencontres d'Ateliers Théâtre 2012. Une journée à vivre en famille. Au programme : À partir de 14h15, spectacles d'ateliers théâtre de Murviel avec 45 acteurs en herbe âgés de 8 à 14 ans et goûter à par-

tager, à 17h, atelier adultes de Murviel, à 18h atelier jeunes de Murviel (15 ans et +) avec un match d'improvisation théâtrale, à 19h repas soupes et tartes du collectif, à 21h « *Pyrame et Thisbé* » par la C<sup>ie</sup> Gérard Gérard d'après « *Le songe d'une nuit d'été* » de Shakespeare. Du théâtre tout public, interactif et détonant.

Salle Lamouroux de 14h30 à 22h30  
Tarifs : de 6 à 12 €

## CASTELNAU-LE-LEZ

### MUSIQUE

## Quintet l'Affaire Anatole

La programmation du traditionnel rendez-vous musical Jazz in Lez débute cette année avec le quintet l'Affaire Anatole en concert le **4 février**, 20h30, à l'Espace Rencontres. Une invitation au voyage, de Broadway à Saint Germain-des-Prés.

Tarifs : de 5 à 8 €  
Tél. 04 67 14 27 40



Et aussi...

### CLASSIQUE

Le Concert des Rois aura lieu **dimanche 8 janvier** à l'Espace Rencontre avec Vocal Vagabondages de Clermont-l'Hérault et l'Orchestre symphonique d'Oc Orchestra de Montpellier dirigé par Olivier Pauwels. 18h. *Entrée libre.*

### RENCONTRE

Media'Cast propose, **jeudi 26 janvier** à 19h30 une rencontre avec Vladimir Fedorovski autour de son livre « *Le Roman de l'espionnage* » (Éditions Du rocher) au Palais des Sports Chaban Delmas.

## MONTFERRIER-SUR-LEZ

### THÉÂTRE

## Feydeau et Schmitt au programme

En janvier, deux pièces de théâtre seront présentées à la salle du Devevou. **Dimanche 15 janvier**, à 18h, le Kiwanis Club de Montpellier fêtera les rois avec la célèbre pièce de Feydeau « *Feu la mère de Madame* ». Tarif : 10 €. Le bénéfice de la soirée permettra à cette association caritative de continuer à œuvrer au profit de l'enfance.

**Samedi 28 janvier**, à 20h30, « *Frederick ou le boulevard du crime* », la célèbre pièce de Eric Emmanuel Schmitt, sera interprétée par la troupe « *les Rousigapotes* ». *Entrée libre.*

Et aussi...

### MUSIQUE

**Vendredi 3 février**, à 20h30, concert de Frédéric Temset et Didier Varela. Sur une toile musicale, tissée à la guitare acoustique et teintée d'accords manouches, ce duo revisite avec audace quelques incontournables de la chanson française. *Entrée libre.*

## Ça s'est passé à...

### SUSSARGUES

#### UN CITY STADE TOUT NEUF



Volley, Handball, hockey sur gazon, basket, badminton, football, tennis... Nombreux sont les sports qui peuvent être pratiqués sur le tout nouveau city stade inauguré le 3 décembre dernier. Pour son montage, la société Agorespace a fait appel à deux jeunes du village sans emploi permettant ainsi à la jeunesse, au-delà de se procurer du travail, de s'approprier l'espace. D'une superficie de 12m sur 23m, ce terrain revêtu d'un gazon synthétique est équipé d'un accès handicapé. Des animations sont prévues tout au long de l'année avec notamment l'organisation d'un tournoi au printemps avec le conseil municipal des jeunes.

### CLAPIERS

#### LA POLICE MUNICIPALE S'AGRANDIT



De nombreux Clapiérois ont assisté à l'inauguration du nouveau poste de police, samedi 19 novembre au 3 rue des Moulières. Ce service municipal compte aujourd'hui quatre agents et une employée chargée des tâches administratives. Ce nouveau cadre sera plus adapté à leurs missions : l'application des arrêtés municipaux et leurs rôles de médiation et de prévention auprès de la population clapiéroise.

## COURNONTERRAL

### HUMOUR

#### Concert Bobby Lapointe

Catherine, Véronique et Alain forment le « trio à la pointe ». Ces trois galopins pétris d'enthousiasme servent l'humour de Bobby Lapointe avec une espièglerie fougueuse. Un spectacle à découvrir **samedi 21 janvier** à 20h45 à la *salle du peuple*.

Tarif : 5€  
Tél. 04 67 85 60 67

Et aussi...

### PUCES

À partir du **samedi 14 janvier**, des Pucés Brocante sont organisées tous les samedis de 6h à 12h sur l'Esplanade Jean Moulin.  
Tél. 06 76 65 69 84

## BAILLARGUES

### TRADITION

#### Fêtes taurines d'hiver



La fête d'hiver 2012 se déroulera **du 6 au 15 janvier** en l'honneur de Saint Julien, le Saint Patron de la ville. Cette fête est organisée par la classe '93, le club taurin « *Le sanglier* » et la municipalité.

### LES TEMPS FORTS :

#### Samedi 7 janvier

À 19h, remise des cocardes aux jeunes de la classe '93. Espace Vigneron. À 21h, projection d'un film sur les traditions Taurines par François Deluca. *Salle Claude Plan*.

#### Mardi 10 janvier

Projection d'un film sur l'École de Raseteurs Baillargues Agglomération suivie d'un débat. *Médiathèque Jean Matte*.

#### Vendredi 13 janvier

Repas suivi du Bal à Papa organisé par la classe '93. *Salle des fêtes*. Et bien sûr, les taureaux seront au rendez-vous devant les arènes les week-ends à 12h.

## VENDARGUES

### CONCERT

#### Les « histoires d'amour » de Delagrangue

Chanteur populaire dans les années 70, Christian Delagrangue sera en concert le **27 janvier** à Vendargues. Il a connu le succès avec « *Rosetta* », « *Sans toi je suis seul* », « *Petite fille* »... et vendu 12 millions de disques en six ans. Les concerts et albums se sont succédé. Le dernier en date, « *Histoires d'amour* », est sorti en 2010.

Espace Armingué 1.  
Tél. 04 67 70 05 04

Et aussi...

### DANSE

Venez apprendre à danser la polka, la valse ou le rondeau avec le Cercle occitan de 20h30 à 22h30 le **27 janvier**.  
Espace Armingué 3.

Tél. 04 67 70 44 06

### CONCERT

Isabelle Léon rend hommage à Jean Ferrat le 4 février à l'espace Armingué.  
Tarif : 5€ - Tél. 04 67 70 05 04

## PÉROLS

### CULTURE

#### Spectacles de l'École municipale

L'École Municipale de Musique, Danse et Théâtre présentent **les 20 et 21 janvier**, deux spectacles de fin d'année concoctés par ses élèves et professeurs dans les différentes disciplines enseignées.

Salle Yves Abric. Entrée libre.

Et aussi...

### THÉÂTRE

Avec la pièce « *Actes femme* », la compagnie du Triangle propose, **samedi 28 janvier**, de revivre, autour d'une pièce de théâtre très musicale, l'évolution chronologique du statut de « Femme » dans la société. 21h, *salle Yves Abric*.

Tarifs : de 3,5 à 7€

## SAINT JEAN DE VÉDAS

### HUMOUR

## Les Blérots de R.A.V.E.L. au Chai du Terral

Les Blérots de R.A.V.E.L, pour Renouveau Artistique Volontairement Elaboré par des Loosers... tout un programme, se produisent **vendredi 20 janvier**, 21h, au Chai du Terral. Formé en 1996, le groupe est composé de saltimbanques des Yvelines d'horizons divers qui forment une fanfare bien huilée et une joyeuse ménagerie.

À mi-chemin entre un film de Kusturica et une pièce de Feydeau, ou entre un concert de chanson française et une visite au zoo ! Un spectacle complet et totalement drôle pour petits et grands.

Tarifs : de 10 à 15 €  
Tél. 04 67 07 83 01

Et aussi...

### CULTURE

À la médiathèque : Le **13 janvier**, 20h30, soirée BD - Art Spiegelman - Un renouveau de la Bande Dessinée américaine avec le scénariste Dobbs.

Le **26 janvier**, 20h30, soirée Théâtre « Camus Nobel Pinter » en partenariat avec le Théâtre des 13 Vents de Montpellier. Mise en scène de Stéphane Laudier.

## FABRÈGUES

### SPORT

## Gala de boxe thaïlandaise

**Samedi 4 février**, l'association fabrégquoise Muay Thai Panitchak, présidée par Marion Sablos, organise son gala de boxe annuel qui donnera lieu à un tournoi VXS1 avec remise de ceinture. 12 combats catégorie classe B sont prévus. Plusieurs clubs régionaux seront présents dont Avignon, Tarascon, Orange, Montpellier. Un millier de spectateurs est attendu pour ce rendez-vous de haut niveau.

À partir de 19h au centre culturel José-Janson.  
Tarif : 10 €  
Tél. 04 67 85 23 43

Et aussi...

### THÉÂTRE

**Vendredi 27 janvier**, le Comité de jumelage de la ville de Fabrègues présente la pièce Love folies de Daniel Allix par la troupe La Chicanette. L'amour sous toutes ses facettes avec rires assurés !

À 20h30, espace Paul-Doumer. Tarif : 4€

### CHANT

#### Samedi 28 janvier

La chorale El Eco, originaire de Pignan, propose un spectacle de chant éclectique et varié.

À 20h, espace Paul-Doumer. Tél. 04 67 42 72 04



## CASTRIES

### TRADITION

## 4<sup>e</sup> Rencontres de cultures taurines

Jean Roumajon, vidéaste taurin amateur et le Cercle taurin Le Trident, en partenariat avec la ville de Castries organisent la 4<sup>e</sup> édition des Rencontres de Cultures Taurines « Camargue, Biou & Toro » **les 21 et 22 janvier**. Une quarantaine de films et de diaporamas sur la culture taurine seront présentés lors de ce concours. Cet événement très attendu dans le monde de la bouvine permet aux Aficionados de se rencontrer et aux néophytes de découvrir une tradition ancrée dans la commune et l'Agglomération autour du triptyque : l'homme, le cheval et le taureau.

Foyer Hippolyte-Paulet  
Informations Office de tourisme  
Castries Via Domitia : 04 99 74 01 77

Et aussi...

### AMÉNAGEMENT

**Samedi 7 janvier** à 11h, inauguration de la place Jean-Louis Foulquier dans le cadre de l'aménagement du cœur ancien de Castries, co-financé par Montpellier Agglomération.

## Ça s'est passé à...

### JACOU

## UN TERRAIN DE RUGBY SYNTHÉTIQUE



Le nouveau terrain synthétique de rugby a été inauguré par Renaud Calvat, nouveau maire de la commune de Jacou aux côtés de Jean-Marcel Castet, conseiller municipal, Conseiller général, Vice-président de Montpellier Agglomération, nommé depuis maire honoraire de la ville. À cette occasion, Pierre Camou, président de la FFR Rugby et Guy Molveau, Président du Comité du Languedoc FFR étaient présents ainsi que le Président de l'Agglomération de Montpellier, Jean-Pierre Moure, et la conseillère régionale Fanny Dombre-Coste qui ont participé au financement avec le Conseil général de l'Hérault de cet équipement sportif tant attendu par les rugbymen de la ville de Jacou.

### PRADES LE LEZ

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Vingt nouveaux conseillers municipaux enfants et quatre conseillers jeunes ont démarré leur mandat en septembre. Ils ont présenté leurs projets à une commission d'élus et au maire. Une dizaine d'entre eux a été retenue comme l'étude d'un skate-park et d'un terrain de cross, celle de pistes cyclables, d'ateliers cuisine, des idées de livres pour la médiathèque, d'un marché sportif... Véritable force de propositions, ces enfants s'investissent toute l'année dans leur commune. Après les journées de l'environnement en octobre ou l'inauguration d'un espace jeux, le CME a participé activement au téléthon début décembre.

# MARQUIS DE DAX D'AXAT LE MAIRE QUI CRÉA LE MUSÉE FABRE

Ange Jean-Michel Bonaventure Marquis de Dax d'Axat, a été le maire de Montpellier de 1814 à 1830. Il a notamment laissé à la ville le musée Fabre, qui est aujourd'hui l'un des plus beaux musées de France totalement rénové en 2007 par Montpellier Agglomération.



«Le musée Fabre un dimanche», gravure de Fortune Férogio (1828).

La scène se passe le 15 octobre 1814 sur l'esplanade du Peyrou. Le comte d'Artois, futur roi Charles X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, de passage à Montpellier, pose solennellement, aux côtés du maire, la première pierre d'une nouvelle statue équestre de Louis XIV. La précédente a été détruite à la Révolution. Le maire est un légitimiste. Il s'appelle Ange Jean-Michel Bonaventure, marquis de Dax d'Axat. Dès le début de sa mandature, il a fait voter par son conseil municipal la pose d'une nouvelle statue. Mais il devra attendre treize ans pour l'installer effectivement. Dessinée par l'artiste Jean-Baptiste de Bay, la nouvelle œuvre est deux fois plus petite que la statue monumentale inaugurée par les États du Languedoc un siècle plus tôt, en 1718. Mais la monarchie a été rétablie dans son symbole le plus glorieux. Issu d'une famille

de la noblesse languedocienne, le marquis de Dax d'Axat a épousé la fille du comte de Saint-Priest, ancien ministre de Louis XVI. Pour sa longue fidélité aux Bourbons, d'Axat est nommé maire par ordonnance royale et installé dans son fauteuil le 28 septembre 1814, au tout début de la Restauration. Lui-même est issu d'une longue lignée médiévale de consuls de Carcassonne (l'équivalent du maire au Moyen-Âge) et voit d'un très bon œil le retour de la monarchie. « Comme sa famille, il tenait à rester fidèle à une dynastie qui régnait sur le pays depuis mille ans, explique son descendant, François de Dax d'Axat. C'était pour lui un point d'éthique. » En 1823, la duchesse d'Angoulême, fille aînée du roi Louis XVI, est à son tour accueillie par le premier magistrat. Axat, maire de l'une des « bonnes villes du Royaume », sera convié à Reims deux ans après, en mai 1825, pour le sacre de Charles X. Invité par lettre close signée du roi lui-même, le marquis est

autorisé à monter dans les carrosses royaux pour s'y rendre, et assiste à la cérémonie dans une des stalles du chœur de la cathédrale. Entre-temps, en novembre 1819, l'édile tout disposé à rejeter les excès du passé, pose tout aussi solennellement, place du Marché-aux-Fleurs, la première pierre d'une statue qu'il veut ériger en l'honneur de Louis XVI. L'inauguration du marbre royal, en août 1828, est un temps fort de sa mandature, mais la statue est déboulonnée deux ans plus tard, avec l'arrivée d'une nouvelle municipalité. Entre-temps, la révolution de Juillet (1830) a entraîné l'abdication de Charles X et la montée sur le trône de Louis-Philippe. Dax d'Axat, par fidélité à Charles X, a préféré donner sa démission. La statue de Louis XVI, elle, a disparu près de 140 ans, avant d'être offerte en 1967 par le maire, François Delmas, à Louisville, ancienne capitale de la Louisiane française, jumelée avec Montpellier.

## Un des tout premiers musées de peinture après le Louvre

Premier président de la Société des Beaux-Arts de Montpellier, le maire marquis est aussi un amateur d'art éclairé. « Cette dimension comptait beaucoup pour lui, précise François de Dax d'Axat. D'autant que son épouse a fréquenté Madame de Staël au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le couple était en Suisse, exilé par Napoléon ». Dax d'Axat a comme ami François-Xavier Fabre, peintre natif de Montpellier, qui a constitué en Italie une collection exceptionnelle d'œuvres d'art. Fabre, écrit une lettre au maire en 1824 par laquelle il propose de faire don à la ville de la totalité de ses collections, à condition qu'elles soient le point de départ d'un musée. Transmise pour autorisation au roi Charles X qui accepte, le marquis de Dax d'Axat, très enthousiaste, réunit un conseil municipal extraordinaire début janvier 1825. La donation est validée par un vote unanime: plus d'un millier de tableaux, dessins, gravures et objets d'art vont investir l'hôtel de Massilian, après trois ans de travaux. Le chantier, financé par la municipalité, est suivi de près par Dax d'Axat et le baron Fabre, invité à entrer au conseil municipal. Le musée ouvre ses portes le 3 décembre 1828 avec un retentissement local et national. « Il fut l'un des tout premiers musées de France, premier musée de peinture après le Louvre », rappelle François de Dax d'Axat. Totalement rénové en 2007 par Montpellier Agglomération, il est aujourd'hui labellisé Musée de France et a accueilli plus de 253 000 visiteurs en 2011. ♦

Sources : « Extrait des mémoires de la marquise de Dax d'Axat, née Emilie Anastasie de Saint-Priest ». E. Durand. La Revue du Midi, juillet 1890. « Les armes et la toge », Jean-Charles Jauffret, août 1997.

# GRÉGORY DUNESME L'HOMME QUI VEUT SORTIR DE SON OMBRE

Depuis septembre 2011, Grégory Dunesme, 42 ans, paraplégique, anime sur Radio Clapas « *Et vous, ça roule ?* », une émission centrée sur le handicap et la diversité. Ski, plongée sous-marine, spectacle, voile : cet amoureux de la vie, lui, a roulé sur tous les terrains.



Immobilisé dans un fauteuil depuis l'âge de 23 ans, Grégory Dunesme est devenu animateur radio pour parler des personnes handicapées.

**L**a plupart des gens marchent en mettant un pied devant l'autre. Lui avance en mettant un pied dans le vide. En flirtant avec le danger. « Pour découvrir la vie, il faut sortir de son ombre », dit-il joliment. Son dernier défi en date : devenir animateur radio, lui qui n'avait jamais mis les pieds dans un studio. Depuis septembre dernier, il présente tous les matins sur Radio Clapas « *Et vous, ça roule ?* », un magazine centré sur le handicap et la diversité. « C'est stressant. Je ne connais pas du tout le métier mais j'apprends, semaine après semaine. » Ainsi fonctionne Grégory Dunesme. Depuis qu'une maladie rare

l'a immobilisé dans un fauteuil à l'âge de 23 ans, ce Niçois de 42 ans, installé à Montpellier depuis 2007, n'a cessé d'explorer de nouveaux territoires. Il a d'abord goûté au sport de compétition : ski, tennis, athlétisme. Jusqu'à ce qu'une mauvaise chute à ski l'oblige à tourner la page. Il passe alors un brevet d'éducateur handisport et crée un cours de danse pour personnes handicapées. En 2005, le voilà acteur dans une comédie musicale, « *Les hors-la-loi* », un spectacle monté par Handi-Art et Dove Attia, le producteur de « *Mozart* » et du « *Roi Soleil* ». La pièce associe des acteurs valides et handicapés. Elle sera à l'affiche du théâtre Marigny et du théâtre du Gymnase, à Paris,

puis dans différentes salles en région, avant d'être jouée à Montréal. Deux ans plus tard, Grégory Dunesme est enrôlé dans le « *Défi Intégration* », un projet qui consiste à rallier Lorient à l'île Maurice via le cap de Bonne-Espérance sur un bateau de course manœuvré par trois valides et trois handicapés. Deux ans et demi d'efforts pour recruter des sponsors, aménager un bateau, apprendre à naviguer en haute mer. Grégory, malheureusement, ne franchira pas la ligne de départ. L'entraînement musclé a épuisé sa capacité de résistance. « Mon fauteuil restait à terre, je me déplaçais sur les fesses. C'était physiquement ultra-exigeant. Nous étions deux handicapés médullaires, nous avons dû renoncer tous les deux. » L'expérience lui a pourtant laissé des souvenirs inoubliables. Grégory considère que la vie lui a offert une seconde chance. « À 24 ans, une fois digéré le traumatisme du passage au fauteuil, deux possibilités s'offraient à moi : soit accepter un

## Ses débuts à la radio

La révélation du sport, Grégory l'a eue à New York où, peu après avoir adopté son fauteuil, il décide d'aller séjourner une semaine. Seul. Pour se mettre à l'épreuve. Assistant à l'arrivée du marathon, dans Central Park, il a la surprise de voir un concurrent débouler en fauteuil. On peut donc être paraplégique et marathonien ! Deux heures plus tard, le jeune Français discute avec un couple rencontré dans un restaurant. La femme lui tend sa carte : « Vous voulez faire du sport ? Appelez-moi. » « Elle était cadre chez Carrefour France, raconte Grégory. Le groupe m'a payé mon premier fauteuil d'athlétisme, fait sur mesure. Ça a été le début de ma vie ! » Grégory pratique aujourd'hui la plongée sous-marine. Il navigue, avec « *Voile pour Tous* », une association pilotée par des personnes handicapées, à Port-Camargue. Mais le sport n'est plus son unique moteur. Ce battant aimerait aussi transmettre et partager. C'est dans cette optique qu'il espère entamer cette année une formation de journaliste et d'animateur radio. « Les responsables de Radio Clapas, Laure Meravilles et Bruce Torrente, m'ont mis le pied à l'étrier en me permettant de créer ce magazine peu commun. La formation m'aidera à progresser. Je pourrai ouvrir une nouvelle brèche. C'est ça qui m'éclate dans la vie ! Je voudrais expliquer aux auditeurs que le handicap et la diversité existent, que cela concerne des gens avec qui ils vivent tous les jours et qui attendent autre chose que de la compassion. » La compassion, lui en tout cas s'en passe très bien. ♦

« Le handicap concerne des gens avec qui on vit tous les jours et qui attendent autre chose que de la compassion »

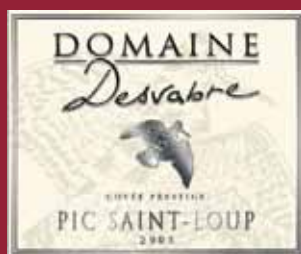
emploi de bureau, soit profiter de l'allocation que m'offrait l'État pour faire tout ce que je n'avais pas pu faire durant mon adolescence : voyager et faire du sport. Je venais de passer dix ans de ma vie dans les hôpitaux à enchaîner les opérations. J'ai décidé de croquer la vie. »

(1) Radio Clapas, 93.5 FM, du lundi au vendredi de 8h45 à 9h.

## LE VIN DU MOIS

# LA CUVÉE « PRESTIGE » DU DOMAINE DESVABRE

À Montferrier-sur-Lez, la famille Breton cultive ses vignes depuis cinq générations. Engagée dans une démarche qualitative et raisonnée, elle produit des AOC Coteaux du Languedoc et des vins de pays d'une grande finesse. Comme cette cuvée «prestige» AOC Pic Saint Loup 2008 qui célébrera en beauté la nouvelle année.



### Domaine Desvabre

10, chemin du Fescau,  
34980 Montferrier-sur-Lez.  
Tél. 04 67 59 91 56 / 06 81 77 96 67  
06 87 41 41 11.  
Horaires : tous les jours, de 18h à 20h  
et sur rendez-vous.

PRIX  
DE VENTE  
**7€**



Henri Breton du domaine Desvabre.

**O**riginaire d'une région viticole champenoise, la famille Breton a planté ses premiers cepes à Montferrier-sur-Lez en 1762.

Une tradition familiale qu'Alain et son fils Henri perpétuent en cultivant 30 hectares de vignes, âgées de 15 à 30 ans. «*Jusqu'en 1999, la récolte était portée à la coopérative. L'envie de vinifier nous a conduits à construire une cave particulière comprenant une cuverie et un chai de stockage, à développer la vente en bouteille et à ouvrir un caveau*», explique Henri. À l'initiative de ce jeune vigneron, formé au lycée agricole de Montpellier, le domaine Desvabre a aussi pris la voie de l'agriculture raisonnée «*bien avant la mode du bio*» : suppression des herbicides, pratique du labour, traitement de la vigne au cas par cas... «*Nous ne cherchons pas à vieillir les millésimes artificiellement. Notre mot d'ordre est de laisser le temps au temps afin d'obtenir le vin le plus authentique possible.*» Ici, les sols d'éboulis calcaires et un microclimat marqué par un écart thermique important entre jour et nuit sont, en effet, propices

à la production de vins de qualité : AOC Coteaux du Languedoc Pic Saint Loup, AOC Coteaux du Languedoc Terrasses du Larzac et vin de pays du Val de Montferrand. Soit 80 000 bouteilles en rouge, blanc et rosé dont 60% sont vendues à l'export. Fier de son exploitation «à taille humaine», Henri a choisi de présenter une de ses cuvées préférées : l'AOC Pic Saint Loup rouge prestige 2008, «*expression la plus forte de ce terroir*». Fruit d'un assemblage de syrah (80%), grenache (15%) et carignan (5%), cette belle cuvée est vendangée à la main et élevée 18 mois en barrique. D'où «*une matière et une ampleur uniques, un nez intense et généreux laissant s'exprimer des arômes de fruits rouges, d'épices, de cacao et de vanille*». Rond et complexe en bouche, avec des tanins soutenus et fins, ce vin accompagnera à merveille du pato negra, un carré d'agneau ou des fromages affinés. Sans oublier la recette du mois. ♦

## LA RECETTE

# CAPUCCINO DE CHAMPIGNONS, QUELQUES GIROLLES SUÉES AU BEURRE, TOAST DE PAIN NOIR À LA MOUSSE DE CANARD

### INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

300 g de champignons de Paris  
1 oignon  
1 échalote et 1 gousse d'ail  
2 cl de vin blanc 1 cube ou Maggi  
50 g de beurre  
75 cl de crème liquide  
75 cl de lait  
80 g de girolles fraîches  
6 tranches de pain de mie noir  
6 tranches de mousse de canard  
huile, thym,  
romarin, cerfeuil,  
sel, poivre

### Le Cygory

134, montée des Picadous,  
34980 Montferrier-sur-Lez.  
Tél. 04 67 59 94 15.  
Fermé samedi midi, dimanche soir et lundi soir.  
À midi, formule du jour à partir de 14€, 17€,  
50€ et 19€.  
Menus à 29€, 36€ et 45€ (avec vins).

- ▶ Émincer grossièrement les champignons de Paris, l'oignon et l'échalote.
- ▶ Faire suer le tout à coloration dans un peu d'huile.
- ▶ Ajouter le vin blanc, l'ail, le thym, le romarin.
- ▶ Réduire, incorporer le cube or, puis 50 cl de crème et 50 cl de lait.
- ▶ Laisser épaissir pendant 5 à 10 mn à couvert.
- ▶ Passer au mixer et assaisonner en ajoutant le beurre.
- ▶ Nettoyer délicatement les girolles, les faire suer au beurre, saler, poivrer.
- ▶ Confectionner la mousse de lait au siphon à chantilly en mettant 25 cl de crème, 25 cl de lait, du sel et deux à trois cartouches de gaz, puis placer au frais.
- ▶ Dans une assiette creuse, servir la soupe, ajouter le capuccino, parsemer de girolles et de cerfeuil.
- ▶ Faire dorer le toast, le garnir d'une tranche de mousse de canard et le placer dans une assiette à côté.



À 10 minutes du centre de Montpellier, Le Cygory est un restaurant surprenant, conçu par Cynthia et Grégory Sarkissian. Mélange de style baroque et contemporain glamour, son cadre sert d'écrin à une cuisine raffinée, équilibre entre tradition et créativité.



## ANNIVERSAIRE

DU 28 JANVIER AU 26 FÉVRIER

# CIEL, MON PLANÉTARIUM A DIX ANS !



**Faire rêver les enfants et les adultes, les divertir et les instruire : pari réussi pour le planétarium Galilée de Montpellier Agglomération qui fête son dixième anniversaire avec un programme quatre étoiles.**

**D**ifficile de situer la Grande Ourse en levant les yeux au ciel ? Rendez-vous au planétarium Galilée ! Ce qu'ont déjà fait plus de 400 000 visiteurs depuis son ouverture à Odysséum, le 26 janvier 2002. Site culturel majeur de Montpellier Agglomération, ce dernier se situe dans le peloton de tête des planétariums français en terme de fréquentation, mais aussi de taille grâce à un dôme écran de 15 mètres de diamètre et 156 places assises. Dédié à la vulgarisation de l'astronomie, il bénéficie d'équipements de pointe : système de projection vidéo haute résolution à effet 3D renouvelé en 2009 et simulateur astronomique en temps réel permettant de montrer le ciel à n'importe

quel endroit, dans le passé, le présent ou le futur. Nombreuses sont les activités ludiques et scientifiques proposées à tous les publics. À commencer par des séances de 45 minutes comprenant un film sur les planètes, les galaxies ou l'espace suivi d'une explication par un animateur (29 spectacles déjà diffusés, dont 7 productions ou co-productions). Ajoutées à des conférences, expositions, activités scolaires, formations pour les enseignants, cours du soir... Un tel parcours méritait bien une fête : après un week-end anniversaire les 28 et 29 janvier rythmé par des musiciens, du théâtre d'improvisation et des clowns, le planétarium lancera un programme spécial jusqu'au 26 février (*voir encadré*). De quoi vivre de nouvelles expériences hors du commun. ♦

## Au programme

**Week-end anniversaire les 28 et 29 janvier** rythmé par des musiciens, du théâtre d'improvisation et des clowns.

**Quatre nouveaux spectacles à partir du 28 janvier jusqu'au 26 février**

■ **We are astronomers :** l'astronome n'est plus seul avec son télescope. Il collabore à de grands projets scientifiques utilisant des technologies de pointe. Une plongée spectaculaire au cœur de la recherche et de ses enjeux.



### Jusqu'à la fin de l'année

■ **Astronaute :** l'exploration spatiale représente le plus grand défi de l'humanité. Mais comment devenir astronaute ? Quels sont les dangers et les effets de l'espace sur le corps humain ? Ressentez ce qu'éprouve un astronaute lors de ses entraînements et missions !



■ **Les légendes du ciel Maya :** au 4<sup>e</sup> siècle après J-C, les Mayas savaient déjà prévoir les équinoxes ou les éclipses et avaient élaboré un calendrier d'une précision remarquable, comme le révèle ce film esthétique.




■ **Sonic Vision :** produit par le musée d'histoire naturelle de New York, ce film musical montre de manière impressionnante les possibilités de la projection sur 360 degrés. Des effets visuels grandioses !

## PRATIQUE



### Planétarium Galilée

100, allée Ulysse  
34000 Montpellier.  
Tél. 04 67 13 26 26  
[planetarium-galilee.montpellier-agglo.com](http://planetarium-galilee.montpellier-agglo.com)

Ouvert les mercredi, dimanche (13h30-18h) et samedi (13h30-21h). Pendant les vacances scolaires, tous les jours à partir de 13h30. Sur réservation pour les groupes. Séance : 6,30 € (Réduit 5,30 €) Gratuit pour tout accompagnateur d'une personne handicapée. Pass'Agglo : 5,30 € / adulte  4,80 € / enfant

## RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION

Entrée libre

### LES TEMPS FORTS

#### MÉDIATHÈQUE ÉMILE ZOLA

► **Dimanche 29 janvier, 16h**  
CONCERT : « *Un concert pas classique* » de zOrozora. Ces trois musiciens, chanteurs et comédiens s'engagent dans la défense du droit à l'imaginaire. Auditorium rez-de-chaussée.  
[www.myspace.com/zorozoragroupe](http://www.myspace.com/zorozoragroupe)

#### MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

RENDEZ-VOUS du documentaire méditerranéen

► **Judi 12 janvier, 18h**  
« *Hymen national* », de Jamel Mokni.

► **Judi 9 février, 18h**  
« *La Langue de Zahra* », de Fatima Sissani, France, 2011, 1h33'. Documentaire sur le quotidien de Kabyles immigrés.

#### MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

► **Samedi 4 février, 16h30**  
CONFÉRENCE - CONCERT : « *Les Clés du Jazz* », par l'association Drôle d'Idée.

#### MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À CASTELNAU-LE-LEZ

► **Mardis 10 et 24 janvier, 7 février 2012 à partir de 17h**  
ATELIER LITTÉRAIRE : « *L'homme et le regard des femmes* ». Lilian Bathelot qui écrit ses romans au masculin comme au féminin accompagnera cette aventure. Sur inscription.

#### MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS À CLAPIERS

► **Du 24 janvier au 11 février**  
EXPOSITION : « *Cadre(s)* » par l'Atelier.

► **Samedi 7 janvier**  
ATELIER PHILO : pour 15 enfants. Sur le thème de l'exclusion.

#### MÉDIATHÈQUE JEAN DE LA FONTAINE À LAVÉRUNE

► **Mercredi 25 janvier, 10h**  
SPECTACLE POUR ENFANT : « 0 » par la compagnie Caracol. Un spectacle visuel et poétique pour les enfants de 9 mois à 6 ans. Sur inscription.

#### MÉDIATHÈQUE GEORGES SAND À VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

► **Mercredi 18 janvier, 10h30**  
SPECTACLE POUR ENFANT : « *Cabaret bébé, la lumineuse histoire du ver luisant* » par la compagnie Les Têtes de Bois (de 1 à 4 ans). Sur réservation.

#### MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO À PÉROLS

**OUVERTURE LE 28 JANVIER**  
► **Du samedi 28 janvier au 3 mars**  
EXPOSITION : « *Jean Giono ou le cœur de Noé* ». Les périodes clés de sa vie et de son œuvre à travers photos, documents, et citations. Le visiteur est invité au voyage dans la vie et l'œuvre d'un écrivain reconnu comme l'un des plus grands romanciers du XX<sup>e</sup> siècle.

#### MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD À CASTRIES

► **Vendredi 27 janvier, 18h30**  
RENCONTRE : avec le poète occitan Jean-Marie Petit, présenté par Jean Joubert. Proposé par la Maison de la Poésie.



► **Vendredi 3 février, 20h30**  
NUIT DU JEU VIDÉO : Des jeux cultes, des nouveautés sur PC et consoles, des mini-tournois, des grands tournois sur écran géant... Pour les gamers de tous les âges et pour les curieux.

[www.montpellier-agglo.com/mediatheques](http://www.montpellier-agglo.com/mediatheques)

## THÉÂTRE

### DÉJEUNER CHEZ WITTGENSTEIN DE THOMAS BERNHARD



Mise en scène Fred Borie, artiste associé au Cratère - Scène Nationale d'Alès. Dans la maison familiale, deux sœurs s'apprêtent à accueillir le frère. Elles sont comédiennes ; comédiennes qui ne jouent pas ou presque, selon leur consentement, le choix leur appartenant puisque leur père leur a légué 51% des parts du théâtre. Le frère, cas psychiatrique, génie de la famille est le futur célèbre philosophe Ludwig Wittgenstein. Thomas Bernhard brosse avec férocité un portrait étouffant et satirique non seulement d'une névrose familiale mais surtout d'une réalité insupportable qui pousse le philosophe Ludwig à vouloir s'extirper des frontières de l'enclave autrichienne ou se réfugier dans un hôpital psychiatrique.

Du mardi 17 au  
vendredi 20 janvier

#### Montpellier

Théâtre Jean Vilar

20h

Tél. 04 67 40 41 39  
<http://theatrejeanvilar.montpellier.fr>  
Tarifs : 5 à 15 €

Jusqu'au 25 mars

#### EXPOSITION

**LES SUJETS DE L'ABSTRACTION**  
Le musée Fabre présente 101 chefs-d'œuvre de l'exceptionnelle collection de la fondation Gandur : Hartung, de Staël, Mathieu... Une exposition encore jamais montrée en France qui réunit les peintres abstraits de l'après-guerre de la « *Seconde École de Paris* ». À voir absolument.

#### Montpellier

Musée Fabre  
39, Bd Bonne Nouvelle  
Tél. 04 67 74 83 00  
[www.montpellier-agglo.com/museefabre](http://www.montpellier-agglo.com/museefabre)  
Tarif : Pass'Agglo 7 €

Mardi 3 et  
jeudi 5 janvier

#### OPÉRA

#### LA BELLE HÉLÈNE



Pour sa nouvelle production, René Koering a choisi ce chef-d'œuvre d'Offenbach – et peut-être de tout le répertoire de l'opérette française ! Avec Shirley et Dino à la mise en scène, et Hervé Niquet n'hésitant pas à troquer la baguette pour endosser un rôle, le spectacle promet d'être haut en couleur !

#### Montpellier

Le Corum - Opéra Berlioz

20h

Tél. 04 67 60 19 99  
[www.opera-montpellier.com](http://www.opera-montpellier.com)  
Tarifs : 18 à 60 €

Vendredi 6 janvier

#### MUSIQUE

#### GRUPO SALSAFON + DJ OGUN SPECIAL SELECTA

Grupo Salsafon se forme en 2004, motivé par une passion commune : La salsa des années 70, celle née dans les quartiers populaires de New-York.

#### Montpellier

Le Jam

21h

Tél. 04 67 58 30 30  
[www.lejam.com](http://www.lejam.com)  
Tarif : 12 €

#### THÉÂTRE

**HAMLET**  
DE WILLIAM SHAKESPEARE  
AVEC PHILIPPE TORRETON  
CREATION 2011



Une ambiance fantastique, une atmosphère de danse macabre. Jean-Luc Revol met l'accent sur l'esthétique et la direction d'acteur, avec une distribution de choix.

#### Lattes

Théâtre Jacques Cœur

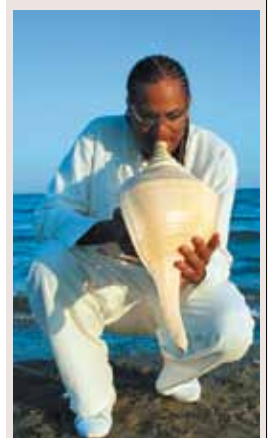
21h

Tél. 04 99 52 95 00  
Tarifs : 14 à 28 €

Samedi 7 janvier

#### MUSIQUE

#### FRANCK NICOLAS



Franck Nicolas, trompettiste virtuose et compositeur, est le créateur du « jazz ka », alchimie entre le jazz et les rythmes du tambour guadeloupéen, le « ka ». Il puise dans les profondeurs de la mémoire de l'humanité en utilisant l'ancêtre de la trompette : la conque marine, appelée konk à lambi aux Antilles.

#### Montpellier

Le Jam

21h

Tél. 04 67 58 30 30  
[www.lejam.com](http://www.lejam.com)  
Tarif : 12 €

Dimanche 8 janvier

**VOLLEY**

**MONTPELLIER / RENNES**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE A



**Montpellier**

Palais des sports  
Pierre de Coubertin

20h

Tél. 04 67 45 77 77

www.mvuc.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

**RUGBY A XIII**

**MONTPELLIER / LEZIGNAN**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE 1

**Montpellier**

Stade Sabathé

15h

Tél. 09 72 11 72 16

Tarif : Pass'Agglo 2,50 €

Ce match se jouera le 7 ou 8 janvier

Du mercredi 11  
au samedi 14 janvier

**THÉÂTRE**

**IL FAUT JE NE VEUX PAS**



« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », d'Alfred de Musset et « Je ne veux pas me marier » de Jean-Marie Besset, deux textes mis en scène par Jean-Marie Besset. L'idée est d'associer deux histoires de mariage à presque deux siècles d'écart.

**Jacou**

La Passerelle

Les 11 et 13 janvier à 20h30, les

12 et 14 janvier à 19h

Tél. 04 67 99 25 00

www.theatre-13vents.com

Tarifs : 11,5 à 24 €

Samedi 14 janvier

**RUGBY**

**MONTPELLIER / BATH**  
(ANGLETERRE)  
H-CUP

**Montpellier**

Stade Yves du Manoir

Tél. 04 67 47 99 71

www.montpellier-rugby.com

Tarifs : de 19 à 57 €. Réductions avec le Pass'Agglo de 15 à 30% selon la tribune.

Ce match se jouera le 13, 14 ou 15 janvier.

**FOOTBALL**

**MONTPELLIER / LYON**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1

**Montpellier**

Stade de la Mosson

19h

Tél. 04 67 15 46 00

Tarif : Pass'Agglo 4 €

À retirer dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles.  
www.mhscfoot.com

**HOCKEY SUR GLACE**

**MONTPELLIER / TOULOUSE**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1



**Montpellier**

Odysseum - Patinoire Vegapolis

19h30

Tél. 09 66 03 81 81

www.montpellier-vipers.com

Tarif : Pass'Agglo 8 €

**MUSIQUE**

**LES BOUKAKES**



Un melting-pot de musiciens et de chanteurs pour une musique puissante et colorée qui emprunte autant à la tradition orientale qu'au rock électro.

**Montpellier**

Le Jam

21h

Tél. 04 67 58 30 30

www.lejam.com

Tarif : 12 €

Samedi 14 janvier et  
Dimanche 15 janvier

**MUSIQUE**

**MESSA DA REQUIEM**  
DE GIUSEPPE VERDI

Sous la direction de Riccardo Muti Avec Tatjana Serjan soprano, Olga Borodina mezzo-soprano, Mario Zeffiri ténor. Le Choeur de la Radio Lettone, le Choeur de l'Opéra national Montpellier Languedoc-Roussillon et l'Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon.

**Montpellier**

Le Corum - Opéra Berlioz

Le 14 à 20h30 et le 15 janvier à 15h

Tél. 04 67 60 19 99

www.opera-montpellier.com

Tarifs : 29 à 60€

Dimanche 15 janvier

**FOOTBALL FÉMININ**

**MONTPELLIER / JUVISY**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
FÉMININ D1

**Sussargues**

Complexe Jules Rimet

15h

Tél. 04 67 15 46 00

www.mhscfoot.com

Entrée libre

Dimanche 15,  
mercredi 18, samedi 21  
et dimanche 22 janvier

**THÉÂTRE JEUNE PUBLIC**

**RENARDISES**



Spéctacle musical de 5 à 10 ans

**Montpellier**

Théâtre la Vista

16h

Tél. 04 67 58 90 90

http://theatrelavista.free.fr

Tarifs : adulte 12 € (Pass'Agglo 9 €),

enfant - de 12 ans : 8 €

Dimanche 15 janvier

**THÉÂTRE JEUNE PUBLIC**

**LA NUIT S'EN VA LE JOUR**



Spéctacle visuel dès 3 ans

**Villeneuve-lès-Maguelone**

Théâtre de la Grande Ourse

16h

Tél. 04 67 69 58 00

www.theatre-maguelone.fr

Tarifs : de 8 à 15 €

**BASKET FEMININ**

**BASKET LATTES MONTPELLIER**  
AGGLOMÉRATION / MONDEVILLE  
LIGUE FÉMININE

**Lattes**

Palais des sports de Lattes

15h30

Tél. 04 67 81 63 50

www.blma.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

**SPORT**

**BASKET LATTES MONTPELLIER**  
**AGGLOMÉRATION / GOSPIC (CROATIE)**  
**EUROLIGUE**



En Ligue féminine comme en EuroLigue, les gazelles de Valéry Demory multiplient les victoires sur un rythme impressionnant. Depuis octobre, elles enchainent les matchs aux quatre coins de l'Hexagone, mais aussi en Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Italie, Espagne, Russie et Croatie. Objectif : décrocher une place en 8<sup>e</sup> de finales de la plus grande compétition européenne de basket féminin. Elles ont besoin de vos encouragements pour écrire une nouvelle page de l'histoire européenne du club !

Mercredi 18 janvier

**Lattes**

Palais des sports de Lattes

20h

Tél. 04 67 81 63 50

www.blma.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

**MUSIQUE**

**IMANY**  
**RÉVÉLATION SOUL**

Son premier album «The shape of a broken heart» est déjà certifié disque d'or et Imany est en tournée dans toute la France pour le présenter, depuis Victoire 2 jusqu'à l'Olympia à Paris en mai prochain. Ses affinités avec le folk, le rock, la soul et la poésie aident à comprendre les couleurs qui se mélangent dans ses paroles. Originaire des Comores, cette chanteuse a conquis Paris en un rien de temps grâce à sa voix et à sa présence soul, ainsi qu'à son talent de compositrice. La grande et jolie fille (ex-mannequin) sait aussi s'entourer de musiciens doués, dont plusieurs membres du Hadouk trio.



Vendredi 20 janvier

**Saint Jean de Védas**

Victoire 2

20h

Tél. 04 67 47 91 00

www.victoire2.com

Tarif : 21 € Pass'Agglo - 2 €

**FOOT**

# MONTPELLIER / BREST CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1



Après leur match nul en septembre dernier à Brest, les Montpellierains auront à cœur de remporter une victoire contre les Bretons sur leur pelouse de la Mosson. Après l'excellente prestation des coéquipiers d'Olivier Giroud en première partie de saison, le MHSC est aujourd'hui l'équipe à battre. En cette période de Coupe d'Afrique, avec 4 joueurs sélectionnés, la tâche sera plus difficile, mais René Girard a prouvé que son effectif avait suffisamment de talent pour poursuivre cette belle aventure en tête du Championnat de France.

**Samedi 4 février**

**Montpellier**

Stade de la Mosson

19h

Tél. 04 67 15 46 00

Tarif : Pass/Agglo 4 €

À retirer dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles. [www.mhscfoot.com](http://www.mhscfoot.com)

**DANSE**

# ORPHÉE DE JOSÉ MONTALVO ET DOMINIQUE HERVIEU



Orphée marque la dernière collaboration de ce couple chéri de la scène française, à la danse savoureuse et hybride. Avec Orphée, ils ont choisi d'aller à la rencontre de ce mythe intemporel qui, de Monteverdi et Glück jusqu'à Cocteau et Pina Bausch, a nourri toute l'histoire de l'art. La danse des Montalvo-Hervieu reste fidèle à elle-même : débridée, joyeuse, pleine d'allant et mélangeant allègrement tous les styles. Syncretisme de musique baroque, de danse hip-hop, classique et contemporaine, Orphée réunit aussi un breaker unijambiste et un échassier qui déploient une énergie généreuse et un fol appétit de vivre. Un dialogue inventif entre danseurs et images de synthèse pour une chorégraphie virtuose déroulée à un train d'enfer.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février**

**Montpellier**

Opéra Berlioz / Le Corum

20h

Pour les scolaires :

mer. 18 janv à 14h

Tél. 0 800 600 740

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)

Tarifs : 7 à 30 €

Mardi 17 et  
mercredi 18 janvier

**DANSE SUR GLACE**

«LES MONDES ENCHANTÉS»



Disney sur glace

**Montpellier**

Zénith Sud

Le 17 janvier à 20h, le 18 à 14h et 17h30

[www.enjoy-montpellier.com](http://www.enjoy-montpellier.com)

Tarifs : de 30 à 45 €

Du mardi 17 au  
vendredi 20 janvier

**THÉÂTRE**

**DÉJEUNER CHEZ WITTGENSTEIN**  
DE THOMAS BERNHARD

Voir notre coup de cœur page 44.

Mercredi 18 janvier

**BASKET FÉMININ**

**BASKET LATTES MONTPELLIER**  
**AGGLOMÉRATION / GOSPIC**  
(CROATIE)  
EUROLIGUE

Voir notre coup de cœur page 45.

Du mercredi 18 au  
vendredi 20 janvier

**THÉÂTRE**

**AMORE**  
DE ET AVEC STÉPHANIE MARC  
Un spectacle de théâtre mêlé  
de chansons, qui emprunte  
aux codes des variétés et du  
music-hall.

**Montpellier**

Théâtre de Grammont

Les 18 et 20 janvier à 20h30, le  
19 à 19h

Tél. 04 67 99 25 00

[www.theatre-13vents.com](http://www.theatre-13vents.com)

Tarifs : 11,5 à 24 €

Du mercredi 18 janvier  
au dimanche 26 février

**MAGIE**

**BRICE DEPOOTERE, PIERRE DI  
PRIMA, ZACK & NESS, MATMA-  
GIC ET D'AUTRES ...**

Le 4<sup>e</sup> festival de magie de la plume  
promet humour et burlesque,  
pour petits et grands.

**Montpellier**

Théâtre de la Plume

Tél. 04 67 58 73 78

[www.plumetheatre.com](http://www.plumetheatre.com)

Tarifs : 4 à 7 €

Vendredi 20 janvier

**MUSIQUE**

**IMANY**  
RÉVÉLATION SOUL

Voir notre coup de cœur page 45

**VOLLEY**

**MONTPELLIER / SÈTE**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE A



**Castelnau-le-Lez**

Palais des sports  
Chaban Delmas

20h

Tél. 04 67 45 77 77

[www.mvuc.fr](http://www.mvuc.fr)

Tarif : Pass/Agglo 3 €

**MUSIQUE**

**MANUEL DE FALLA /  
JOAQUÍN TURINA**



© Marc Ginot

Orchestre national Montpellier  
Languedoc-Roussillon sous la  
direction de Lawrence Foster.

**Montpellier**

Le Corum - Opéra Berlioz

20h30

Tél. 04 67 60 19 99

[www.opera-montpellier.com](http://www.opera-montpellier.com)

Tarifs : 14 à 30 €

Samedi 21 janvier

**HUMOUR**

**GUY BEDOS**  
«RIDEAU!»

**Montpellier**

Zénith Sud

20h30

[www.enjoy-montpellier.com](http://www.enjoy-montpellier.com)

Tarifs : 41 à 49 €

**MUSIQUE**

**ONCLE STRONGLE + LE COM-  
TOIR DES FOUS + HOT GANG**

Trois groupes du vieux continent  
dépoussièrent le swing and  
rock'n'roll à leur manière. Avec  
un seul mot d'ordre : Secouer les  
foules !

**Saint Jean de Védas**

Victoire 2

20h

Tél. 04 67 47 91 00

[www.victoire2.com](http://www.victoire2.com)

Tarif : 14 €

Pass/Agglo - 2 €

Lundi 23 janvier

**DANSE**

**ZOMBIE APORIA**  
DE DANIEL LINEHAN



Sur scène, un trio enchaîne de  
courtes séquences dansées et  
chantées, avec l'énergie désor-  
donnée de fans en délire.

**Montpellier**

Agora - Cité Internationale  
de la danse / Studio Bagouet

19h

Tél. 0 800 600 740

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)

Tarifs : 11 à 15 €

Mercredi 25 janvier

**MUSIQUE**

**JULIEN CLERC**  
«SYMPHONIQUE»

**Montpellier**

Zénith Sud

20h

[www.enjoy-montpellier.com](http://www.enjoy-montpellier.com)

Tarifs : de 35 à 60 €

Du mercredi 25 janvier  
au 3 février

**THÉÂTRE**

**LE PAYS LOINTAIN**  
DE JEAN-LUC LAGARCE  
Création - Mise en scène Luc Sa-  
bot. Depuis sa disparition en 1995,  
emporté par le SIDA, l'œuvre de  
Jean-Luc Lagarce, comme celle  
de Koltès, connaît un grand suc-  
cès public et critique. Ses person-  
nages sont beaux parce qu'ils sont  
ordinaires.

**Montpellier**

Théâtre de Grammont

Les 25 janvier, 1<sup>er</sup> et 3 février à 20h,

les 26, 28, 31 janvier et 2 février à

19h et le 27 janvier à 20h30

Tél. 04 67 99 25 00

[www.theatre-13vents.com](http://www.theatre-13vents.com)

Tarifs : 11,5 à 24 €

Jeudi 26 janvier

**MUSIQUE**

**OLDELAF + GIEDRÉ**  
Chanson française humoristique.

**Saint Jean de Védas**

Victoire 2

20h

Tél. 04 67 47 91 00

[www.victoire2.com](http://www.victoire2.com)

Tarif : 18 €

Pass/Agglo - 2 €

**DANSE****SPIDER GALAXIES  
GILLES JOBIN**

Rencontre avec l'artiste à l'issue de la représentation.

**Montpellier**

*Théâtre la vignette*

**19h15**

Tél. 0 800 600 740

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)

Tarifs : 13 à 18 €

Jeudi 26 et  
vendredi 27 janvier

**LECTURE****BARTLEBY**

Daniel Pennac adapte et conte un texte de Hermna Melville, auteur américain de Moby Dick.

**Lattes**

*Théâtre Jacques Cœur*

**21h**

Tél. 04 99 52 95 00

Tarifs : 16 à 28 €

Du 26 au 29 janvier

**THÉÂTRE JEUNE PUBLIC  
MIRÉIO-LAND**

Tragi-comédie tout public à partir de 12 ans

**Montpellier**

*Théâtre la Vista*

Vendredi 27 à 19h, samedi 28 à 21h, dimanche 29 à 18h30

Tél. 04 67 58 90 90

<http://theatredivista.free.fr>

Tarifs : adulte 12 € (Pass'Agglo 9 €), enfant - de 12 ans : 8 €

Samedi 28 janvier

**HOCKEY SUR GLACE****MONTPELLIER / REIMS  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1****Montpellier**

*Odysseum  
Patinoire Vegapolis*

**19h30**

Tél. 09 66 03 81 81

[www.montpellier-vipers.com](http://www.montpellier-vipers.com)

Tarif : Pass'Agglo 8 €

**RUGBY****MONTPELLIER/STADE FRANÇAIS  
TOP 14****Montpellier**

*Stade Yves du Manoir*

Tél. 04 67 47 99 71

[www.montpellier-rugby.com](http://www.montpellier-rugby.com)

Tarifs : de 19 à 57 €. Réductions avec le Pass'Agglo de 15 à 30% selon la tribune.

Ce match se jouera le 27 ou 28 janvier.

Du 30 janvier  
au 5 février

**TENNIS****2<sup>e</sup> ÉDITION DE L'OPEN SUD  
DE FRANCE****Pérols**

*Park & Suites Arena*

[www.opensuddefrance.com](http://www.opensuddefrance.com)

Tarifs : à partir de 10 €  
(lire page 4)

Mardi 31 janvier

**DANSE****POUR UNE THÈSE VIVANTE  
CLAUDIA TRIOZZI****Montpellier**

*Agora - Cité Internationale  
de la danse / Studio Bagouet*

**20h**

Tél. 0 800 600 740

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)

Tarifs : 6 à 10 €

Mercredi 1<sup>er</sup> février

**DANSE****ORPHÉE  
DE JOSÉ MONTALVO  
ET DOMINIQUE HERVIEU**

Voir notre coup de cœur page 44.

**BASKET FÉMININ****BASKET LATTES MONTPELLIER  
AGGLOMÉRATION / MOSCOU  
(RUSSIE)  
EUROLIGUE****Lattes**

*Palais des sports de Lattes*

**20h**

Tél. 04 67 81 63 50

[www.blma.fr](http://www.blma.fr)

Tarif : Pass'Agglo 3 €

Jeudi 2 février

**DANSE****IMAGINE**

En collaboration avec le festival Montpellier À 100%, la deuxième soirée du [domaines] sera l'occasion pour la chorégraphe Claudia Triozzi de retrouver Haco, auteur-compositrice-interprète électroacoustique japonaise.

*Agora - Cité Internationale  
de la danse / Studio Bagouet*

**20h**

Tél. 0 800 600 740

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)

Tarifs : 6 à 10 €

**THÉÂTRE****CIAO AMORE**

Christophe Alévêque, habitué des ondes et de la scène montre ici un visage de séducteur avec Sérène Reinaldi, sa compagne à la scène comme à la ville, dans Ciao Amore, une comédie sentimentale.

**Lattes**

*Théâtre Jacques Cœur*

**21h**

Tél. 04 99 52 95 00

Tarifs : 14 à 28 €

**MUSIQUE****DAPHNÉE**

Lauréate du dernier Prix Constantin, Daphnée tisse des mélodies d'une grande richesse auxquelles elle superpose des textes plus volontiers oniriques que narratifs. Elle présente son troisième album intitulé « Bleu Venise », paru en février 2011 chez Polydor.

**Montpellier**

*Théâtre Jean Vilar*

**20h**

Tél. 04 67 40 41 39

<http://theatrejeanvilar.montpellier.fr>

Tarifs : 5 à 15 €

**THÉÂTRE ET CIRQUE****LE 6<sup>e</sup> JOUR**

Un ange, Arletti, incarné par Catherine Germain, a volé le cartable d'un homme qui s'est endormi au pied d'un arbre. Elle va faire, à sa place, une conférence sur la création du monde. Arrivé au 6<sup>e</sup> jour, l'ange est dans une position délicate... Le clown Arletti, personnage farceur et émouvant, tente de comprendre comment, en ce 6<sup>e</sup> jour, l'aventure de l'homme a commencé. Avec drôlerie et délicatesse, elle retrace les premiers balbutiements de l'être et perd les pédales dans un exposé loufoque soumis à la rude loi de l'intempérie des choses. Une rareté d'intelligence et de légèreté. « Avec un talent à nul autre pareil, Catherine Germain mène le clown plus loin qu'on ne l'a jamais fait. Un spectacle troublant et jubilatoire. Évidemment nécessaire ! » Télérama.

Samedi 4 février

**Villeneuve-  
lès-Maguelone**

*Théâtre  
de la Grande Ourse*

**20h30**

Tél. 04 67 69 58 00

[www.theatre-maguelone.fr](http://www.theatre-maguelone.fr)

Tarifs : de 8 à 15 €

Tout public dès 10 ans

Samedi 4 février

**THÉÂTRE CLOWN****LE 6<sup>e</sup> JOUR  
TOUT PUBLIC DÈS 10 ANS**

Voir notre coup de cœur ci-dessus.

**FOOTBALL****MONTPELLIER / BREST  
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1**

Voir notre coup de cœur page 64.

**BASKET FÉMININ****BASKET LATTES MONTPELLIER  
AGGLOMÉRATION / BOURGES  
LIGUE FÉMININE****Lattes**

*Palais des sports de Lattes*

**20h**

Tél. 04 67 81 63 50

[www.blma.fr](http://www.blma.fr)

Tarif : Pass'Agglo 3 €

Dimanche 5 février

**FOOTBALL FÉMININ****MONTPELLIER / HÉNIN  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
FÉMININ D1****Sussargues**

*Complexe Jules Rimet*

**15h**

Tél. 04 67 15 46 00

[www.mhscfoot.com](http://www.mhscfoot.com)

Entrée libre

Samedi 11 février

**FOOTBALL****MONTPELLIER / AJACCIO  
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1****Montpellier**

*Stade de la Mosson*

**19h**

Tél. 04 67 15 46 00

Tarif : Pass'Agglo 4 €  
À retirer dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles.  
[www.mhscfoot.com](http://www.mhscfoot.com)

**HOCKEY SUR GLACE****MONTPELLIER / MULHOUSE  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1****Montpellier**

*Odysseum - Patinoire Vegapolis*

**19h30**

Tél. 09 66 03 81 81

[www.montpellier-vipers.com](http://www.montpellier-vipers.com)

Tarif : Pass'Agglo 8 €

**RUGBY****MONTPELLIER / PERPIGNAN  
TOP 14****Montpellier**

*Stade Yves du Manoir*

Tél. 04 67 47 99 71

[www.montpellier-rugby.com](http://www.montpellier-rugby.com)

Tarifs : de 19 à 57 €.

Réductions avec le Pass'Agglo de 15 à 30% selon la tribune.

Ce match se jouera le 10 ou 11 février.

**Calendrier sportif  
sous réserve de  
changements  
de dates ou  
d'horaires.**

## HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

50, place Zeus - CS 39556  
34961 Montpellier cedex 2  
**Tél. 04 67 13 60 00**  
Fax : 04 67 13 61 01  
→ contact@montpellier-agglo.com  
www.montpellier-agglo.com

## DOMAINE DE LA PROVIDENCE

Le domaine intercommunal qui accueille vos fêtes et réceptions.  
Sis 1784 av de Toulouse  
34070 Montpellier  
**Tél. 04 99 64 25 80**

## MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ **MONTPELLIER CENTRE** (Montpellier)  
50, place Zeus  
CS 39556  
34961 MONTPELLIER cedex 2  
**Tél. 04 67 13 69 09**  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h (horaires continus).

■ **MONTPELLIER BEAUX ARTS AIGUELONGUE PLAN DES 4 SEIGNEURS** (Montpellier)  
25, avenue de Nîmes  
**Tél. 04 67 02 20 00**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER LA MOSSON** (Montpellier)  
13, place Mimi Azais  
**Tél. 04 67 04 33 05**  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30, samedi de 9h à 12h

■ **MONTPELLIER LEMASSON** (Montpellier)  
440, bd Pedro de Luna  
34070 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 07 34 44**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER ODYSSEUM** (Montpellier)  
Place de Venise  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 99 64 23 40**  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30, samedi de 9h à 12h

■ **CASTELNAU LE LEZ** (Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)  
859, avenue de l'Europe  
34170 CASTELNAU LE LEZ  
**Tél. 04 67 52 46 10**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **CASTRIES** (Castries, Beaulieu, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues)  
15, avenue de la cave coopérative  
34160 CASTRIES  
**Tél. 04 67 04 51 83**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **LATTES** (Lattes, Pérois)  
1570, avenue des Platanes  
34970 LATTES-BOIRARGUES  
**Tél. 04 67 73 18 50**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PIGNAN** (Pignan, Cournonsec, Courmonterral, Lavèrune, Murviel les Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)  
7, place du 11 Novembre  
34570 PIGNAN  
**Tél. 04 67 50 49 51**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PRADES LE LEZ** (Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvignac)  
110, route de Montpellier  
34730 PRADES LE LEZ  
**Tél. 04 99 63 23 32**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **VILLENEUVE-LES-MAGUELONE** (Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint Jean de Vedas)  
2, place des Héros  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE  
**Tél. 04 67 69 97 17**

**Tél. 04 67 07 08 80**  
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

■ **BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE**  
15, rue F. de Malherbe  
34 000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 07 92 86**

■ **BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN**  
1071, av. de la Justice de Castelnau  
34 090 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 72 58 76**

■ **MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS**  
12, rue Albert Camus  
34830 CLAPIERS  
**Tél. 04 67 56 46 20**

■ **MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE**  
Allée Rose de France  
34170 CASTELNAU-LE-LEZ  
**Tél. 04 67 02 78 85**

■ **MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA**  
218, bd. de l'Aéroport-International  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 34 87 00**

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI**  
Place Paul-Bec  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 99 06 27 47**

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA**  
162, avenue de Palavas  
34070 MONTPELLIER  
**Tél. 04 99 13 39 49**

■ **MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD**  
15, av. de la Cave Coopérative  
34160 CASTRIES  
**Tél. 04 67 10 43 80**

■ **MÉDIATHÈQUE GEORGES SAND**  
Boulevard des Moures  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE  
**Tél. 04 67 69 97 17**

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN DE LA FONTAINE**  
Château des Évêques  
34880 LAVÈRUNE  
**Tél. 04 99 53 03 55**

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO**  
30, rue Gaston Bazille  
34470 PÉROLS  
**Tél. 04 67 65 90 90**

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**  
230, avenue du Biterrois  
La Mosson  
34080 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 10 70 20**

■ **MÉDIATHÈQUE LA GARE**  
Avenue du Grand-Jeu  
34570 PIGNAN  
**Tél. 04 67 47 61 69**

■ **MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO**  
207, rue Guillaume-Janvier  
34070 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 27 17 17**

■ **MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE**  
150, avenue Paul-Bringuier  
34080 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 16 34 20**

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

■ **PLANÉTIARIUM GALILÉE**  
Allée Ulysse - Odysseum  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 13 26 26**  
www.planetarium-galilee.com

■ **AQUARIUM MARE NOSTRUM**  
Allée Ulysse-Odysseum  
34960 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 13 05 50**

■ **CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL**  
Musique, Danse,  
14, rue Eugène-Lisbonne  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 66 88 40**  
www.montpellier-agglo.com/cnr

■ **DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE** (Annexe du Conservatoire)  
Maison Louis-Jouvet  
19, rue Lallemand  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 60 05 40**

■ **ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION**  
130, rue Yehudi-Menuhin  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 99 58 32 85**  
www.esbama.fr.st

■ **CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL**  
Théâtre des Treize Vents  
Domaine de Grammont  
34965 MONTPELLIER cedex 2  
**Tél. 04 67 99 25 00**  
www.theatre-13vents.com

■ **THÉÂTRE DU HANGAR**  
3, rue Nozeran  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 41 32 71**

■ **SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA** MUSÉE HENRI PRADES  
390, av. de Pérois  
34 872 LATTES  
**Tél. 04 67 99 77 20**

■ **MUSÉE FABRE**  
2, rue Montpellièret  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 14 83 00**

■ **CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUS-SILLON**  
Les Ursulines  
Boulevard Louis-Blanc  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 60 06 70**  
www.mathildemonnier.com

■ **MONTPELLIER DANSE**  
18, rue Ste Ursule  
CS 39 520  
34 961 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 60 83 60**

■ **BILLETTERIE : 0800 600 740** (appel gratuit)  
www.montpellierdanse.com

■ **EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER**  
11, boulevard Victor-Hugo  
CS 89024  
34967 MONTPELLIER Cedex 2  
**Tél. 04 67 60 19 99**  
www.opera-montpellier.com

→ **OPÉRA COMÉDIE**  
11, boulevard Victor-Hugo  
CS 89024  
34967 MONTPELLIER Cedex 2  
**Tél. 04 67 60 19 99**  
www.opera-montpellier.com

→ **OPÉRA BERLIOZ LE CORUM**  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 60 19 99**

→ **ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUS-SILLON - LE CORUM**  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
B.P. 9056  
34041 MONTPELLIER Cedex 1  
**Tél. 04 67 60 19 99**  
www.orchestre-montpellier.com

■ **PARK & SUITES ARENA**  
Rue de la Foire  
34470 PÉROLS  
**Tél. 04 67 17 69 69**  
www.ps-arena.com

■ **LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ**  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
B.P. 2200  
34027 MONTPELLIER Cedex 1  
**Tél. 04 67 61 67 61**  
www.enjoy-montpellier.com

■ **PARC DES EXPOSITIONS**  
B.P. 2116  
34026 MONTPELLIER Cedex 1  
**Tél. 04 67 17 67 17**  
www.enjoy-montpellier.com

■ **LE ZÉNITH SUD**  
Domaine de Grammont  
Avenue Albert-Einstein  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 64 68 83**  
www.enjoy-montpellier.com

■ **SALLE VICTOIRE 2**  
Mas de Grille  
1, rue Théophraste-Renaudot  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS  
**Tél. 04 67 47 91 00**

## L'ENVIRONNEMENT

■ **COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS**  
**Tél. 0 800 88 11 77** (appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)

■ **ÉCOLOTHÈQUE**  
Mas de Grille  
1, rue Théophraste-Renaudot  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS  
**Tél. 04 99 52 82 82**  
www.montpellier-agglo.com/ecolotheque

■ **STATION D'ÉPURATION MAERA**  
34970 LATTES  
**Tél. 04 67 92 10 70**

■ **CENTRE DE TRI DEMETER**  
ZAC Garosud  
2543, avenue de Maurin  
34000 MONTPELLIER  
**Tél. 04 67 47 11 43**

## CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT

Avenue Albert-Einstein  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 83 84 68

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg  
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

### STADE YVES DU MANOIR

Quartier Ovalie  
Avenue de la Vannière  
34085 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

### PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue  
du Val-de-Montferrand  
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 64 55

### GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg  
34080 MONTPELLIER

### PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00

### CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg  
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

### PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

### PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

### PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

### PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Saysset  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

### PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

### PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

### PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin  
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

### PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945  
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 86

### PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla  
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 71 30 51

### PISCINE POSÉIDON

Avenue de la gare  
34660 COURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 66 20

### PATINOIRE VEGAPOLIS

Quartier Port-Marianne  
Place de France  
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00

→ www.vegapolis.net

### BASE DE CANOÏ-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette  
1076, rue Jean-François-Breton  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus  
CS 39556  
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00

→ www.tech-montpellier.com

### BUSINESS INNOVATION CENTER (BIC)

### CAP ALPHA

Avenue de l'Europe  
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

### CAP OMEGA

Rond-point Benjamin-Franklin - CS 39521  
34960 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

### MIBI (MONTPELLIER INTERNATIONAL BUSINESS INCUBATOR)

672, rue du Mas de Verchant  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 34 88 34 00

### CYBER BASE

275, rue Léon-Blum  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37

→ www.cyberbase-montpellier.com

### MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

### SIÈGE SOCIAL

Parc Euromédecine  
989, rue de la Croix Verte  
34093 MONTPELLIER cedex 5

Tél. 04 99 52 23 33

→ www.montpellier-jeunes-emploi.fr

### ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier, Castelnau le Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez)  
Place Paul-Bec  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

### ANTENNE MONTPELLIER CROIX D'ARGENT

(Montpellier, Fabrègues, Lavérune, Saint-Jean de Védas, Saussan)

909, avenue de Toulouse  
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 64 24 60

### ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier, Courmonsec, Cournonterral, Grabels, Juvignac, Murviel les Montpellier, Pignan, Saint Georges d'Orques)

40 Square de Corté  
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 70 29 67

### ANTENNE DE CASTRIES

(Baillargues, Beaulieu, Castries, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Genès des Mourgues, Sussargues, Vendargues)

15, avenue de la Cave  
Coopérative  
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

### ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)  
Maison de l'Agglomération  
1570, avenue des Platanes  
34970 LATTES

Tél. 04 67 73 73 88

## SOLIDARITÉ

### SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Domaine de Grammont  
Avenue Albert-Einstein  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83

06 11 51 42 45  
(24h/24, 7jours/7)

### GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 15

### TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération  
50, place Zeus  
CS 39556

34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 04

## LES TRANSPORTS

### TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



125 rue Léon Trotski  
34075 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 61 00

→ www.tam-way.com

### ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

### VÉLOMAGG



Vélostation centrale  
27, rue Maguelone  
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

## 31 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

412 070 habitants  
43 421 hectares soit 7%  
de la superficie du  
département

### MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81

→ www.ville-baillargues.fr

### MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28

→ www.beaulieu34.com

### MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14

→ www.castelnau-le-lez.fr

### MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

→ www.castries.fr

### MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00

→ www.ville-clapiers.fr

### MAIRIE DE COURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

→ www.cournonsec.fr

### MAIRIE DE COURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11

→ www.ville-cournonterral.fr

### MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57

→ www.ville-fabregues.fr

### MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

→ www.ville-grabels.fr

### MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55

→ www.ville-jacou.fr

### MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

→ www.ville-juvignac.fr

### MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77

→ www.ville-lattes.fr

### MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00

→ www.laverune.fr

### MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00

→ www.ville-lecres.eu

### MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53

→ www.village-montaud.com

### MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

→ www.ville-montferrier-sur-lez.fr

### MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00

→ www.montpellier.fr

### MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74

→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

### MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00

→ www.ville-perols.fr

### MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11

→ www.pignan.fr

### MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

→ www.prades-le-lez.fr

### MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02

→ www.restinclieres.com

### MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. 04 67 87 46 00

→ www.ville-saintbres.fr

### MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

→ www.saintdrezerly.fr

### MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22

→ www.stgenies.org

### MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08

→ www.ville-st-georges-dorques.fr

### MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00

→ www.saintjeandevedas.fr

### MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

### MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70

→ www.ville-sussargues.fr

### MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04

→ www.vendargues.fr

### MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75

→ www.villeneuvelesmaguelone.fr



Montpellier  
Agglomération



# Ensemble faisons preuve **D'AUDACE**



**Jean-Pierre Moure,**

Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier,

et

**Le Conseil**

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

**2012**